

# Planète Verte



Été 2012 **Planète Verte**  
LE JOURNAL DE LA COMMISSION TRANSNATIONALE  
D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS



## Édito

- Le changement en politique étrangère, c'est maintenant ! ..... 3

## Global

- Trois questions à Pascal Canfin, ministre délégué, chargé du développement ..... 7
- Après la déception de RIO+20, quelles initiatives pour la société civile ? ..... 8
- Pour une présidence française utile au Conseil de Sécurité des Nations-Unies ..... 10

## Local

- Rapport de présentation : délibération cadre Rhône-Alpes sur la coopération solidaire présentée en Assemblée plénière du Conseil Régional Rhône-Alpes le 9 février 2012 ..... 11

## Afrique

- Le Mali face à une crise aux enjeux multiples ..... 22
- Congo-Brazzaville : c'est maintenant qu'il faut dire stop aux scrutins mascarades des dictatures « amies de la France » ..... 26
- Pétrole ou biodiversité ? Géostratégie de la France dans le Canal du Mozambique ..... 28

## Amériques

- Québec : un printemps érable aux racines très profondes ..... 33
- Biopiraterie : le nouveau colonialisme ..... 36
- Non à la répression meurtrière des opposants à la mine de Conga au Pérou ! ..... 38

## Asie

- La Jan Satyagraha approche à grands pas ..... 39

## Europe

- Russie: EELV dénonce l'acharnement contre le groupe Pussy Riot ..... 42
- Vladimir Poutine ordonne de nouvelles répressions en Russie ..... 43

## Maghreb / Proche et Moyen-Orient

- La Tunisie, nouvelle Mecque de l'altermondialisme ? ..... 44
- En Syrie, le statu quo vaut soutien ! ..... 48

## Livre du moment

- *La Perle et le Colonel, réflexions sur les révolutions arabes*, par Bernard Dreano ..... 49

# LE CHANGEMENT EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE, C'EST MAINTENANT !

*Tribune publiée le 11 mai 2012, juste après la victoire de François Hollande, et qui reste peu ou prou d'actualité :*

Quelques jours après la victoire du candidat socialiste François Hollande à l'élection présidentielle française, force est de constater, d'ailleurs comme en 2007, que le sujet des affaires étrangères a été très peu traité tout au long de la campagne. Résultat, les citoyennes et citoyens de notre pays ont peu d'informations sur la politique vis-à-vis du reste du monde que veut mener le nouveau locataire de l'Élysée. Or les premiers grands rendez-vous du nouveau Président Hollande sont justement internationaux : le G8 les 18 et 19 mai à Camp David, près de Washington, le sommet de l'Alliance atlantique à Chicago les 20 et 21 mai et le Conseil européen à Bruxelles juste après, le 23 mai. Réunions auxquelles il convient d'ajouter le très important sommet de la Terre à Rio de Janeiro, le fameux Rio + 20, du 20 au 22 juin prochain, qui sera l'occasion pour le nouveau Président français de rencontrer les dirigeants des pays émergents. Ce sommet fondamental pour l'avenir de la planète n'a d'ailleurs pas du tout été mis en avant durant la campagne présidentielle, excepté par la candidate des écologistes Eva Joly.

Le nouveau président de la République va être attendu au tournant sur ce sujet fondamental des affaires étrangères, part d'ombre du champ démocratique de la V<sup>e</sup> république. Et il ne pourra pas se permettre le luxe de décevoir, comme a pu malheureusement le faire en son temps François Mitterrand. Alors voici quelques éléments de réflexion à porter au débat:

## UNE NÉCESSAIRE DÉMOCRATISATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE (DONT LA FIN DE LA FRANÇAIFRIQUE)

Les affaires étrangères ont une place à part dans l'histoire de la Ve république, une place quelque peu « adémocratique », faite de « domaine réservé », de diplomatie parallèle, de Françafrique, bref de sujets pour lesquels le peuple français n'a que peu droit à la parole, laissant toute latitude à son « monarque républicain » pour le laisser seul (avec quelques conseillers plus ou moins influents bien sûr, telle la Cour à Versailles) décider de la voix de la France dans les affaires du monde. Parfois le monarque sait entendre ses concitoyens, tel Jacques Chirac refusant la guerre en Irak de l'Amérique de George W. Bush, soutenu par une immense majorité de l'opinion, parfois il n'en fait qu'à sa tête (par exemple le même Jacques Chirac reprenant les essais nucléaires en 1995 sous les critiques de l'opinion internationale). Côté socialiste, lorsque François Mitterrand est élu en 1981, il nomme Jean-Pierre Cot ministre délégué chargé de la Coopération et du Développement. Opposé à une vision de subventionnement corrupteur des pays africains par la France, celui-ci est partisan du co-développement. Il se voit alors très vite obligé de démissionner dès 1982, le président Mitterrand souhaitant perpétuer les très mauvaises habitudes prises depuis le Général de Gaulle de s'ingérer dans les politiques intérieures des anciennes colonies africaines de la France, ce dans le sens des seuls intérêts d'entreprises françaises comme Elf, quitte à soutenir des

potentats locaux au détriment des droits des peuples. A ce propos, le 14 février dernier, Laurent Fabius, en pleine campagne de François Hollande, a été reçu à Libreville par le dictateur gabonais Ali Bongo, fils du despote Omar Bongo, imposé au pouvoir en 2009 par le biais d'un « coup d'État électoral ». Il a souligné les « excellentes » relations existant entre la France et le Gabon, souhaitant « qu'elles se développent dans le futur ». Sans vouloir se livrer d'emblée à un procès d'intention, cela peut tout de même légitimement inquiéter et semer des doutes sur la volonté de certains au PS de rompre définitivement avec la Françafrique, surtout de la part de celui que l'on pressent bientôt au Quai d'Orsay.

Nicolas Sarkozy quant à lui, alors qu'il nous avait promis une « rupture » en 2007, pour une France devenue « république irréprochable », dans laquelle « tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et les dictatures » verraient « la France être à leurs côtés » (discours de victoire de Nicolas Sarkozy au soir du 6 mai 2007), les liens avec les présidents dictateurs africains par exemple comme Denis Sassou Nguesso au Congo-Brazzaville ou Ali Bongo n'ont fait que perdurer. Pire, des soupçons graves pèsent sur le financement par Kadhafi de la campagne de Sarkozy de 2007. On peut revenir également sur la gestion calamiteuse du début du Printemps arabe, où le président Sarkozy s'est montré incapable de prendre la juste mesure de ce qui était en train de se dérouler sur la rive sud de la Méditerranée. Il s'est ensuite précipité sur le cas libyen, engageant la France sans guère de temps de réflexion sur la suite à donner. Pour faire oublier les relations incestueuses passées, pour donner de lui une image de présidentiable, Sarkozy s'est laissé aller à la « diplomatie people », laissant le philosophe de salon Bernard-Henri Levy parler au nom de la France au Conseil national de transition libyen. Or, si le dictateur a fini par tomber, des centaines de mercenaires de Kadhafi et des milliers d'armes sont disponibles aujourd'hui aux plus offrants, forts nombreux dans une région gangrénée par le trafic

de drogues, d'armes ou de migrants. Le tout ne pouvant qu'amplifier la déstabilisation du pays. Que n'a-t-on été capable d'anticiper ? Cette diplomatie française des « coups » médiatiques et des relations avec les « people » n'est vraiment pas à la hauteur des enjeux internationaux et de l'image de la France.

Les relations internationales devraient être considérées comme un sujet beaucoup trop sérieux pour être dépendant d'une seule personnalité que l'on choisit à la tête de l'Etat. C'est pourquoi nous écologistes réclamons la fin du domaine réservé et la réelle participation du Parlement dans la prise de décisions en matière internationale. Qu'il décide d'un engagement extérieur de ses forces armées comme en Afghanistan, qu'il veuille revoir ses différentes alliances avec ses partenaires, qu'il reçoive un chef d'Etat controversé, tel feu le colonel Kadhafi ou Denis Sassou Nguesso, le Président de la République ne devrait pas être en mesure de le décider seul sans l'aval des citoyens, représentés *a minima* par leurs députés et sénateurs. Cela permettrait également la fin de certaines diplomaties parallèles qui entachent notre réputation de « patrie des droits de l'homme ». Ca pourrait être ça, une présidence « normale ».

Il est grand temps de faire entrer notre pays dans le XXI<sup>e</sup> siècle, en permettant enfin à la démocratie de s'exprimer avec la fin du domaine réservé. Quand les hommes n'y suffisent plus, il faut que les institutions viennent pallier leurs manquements. Il faut en finir avec la *realpolitik*, car les diplomaties occidentales ont d'énormes responsabilités dans les conflits actuels du fait qu'au nom d'intérêts « nationaux », nous avons trop souvent laissé proliférer des dictateurs et des terrorismes et laisser des régions entières implorer. La paix dans le monde est un bien commun parmi les plus précieux, ne pouvant être bradé sur l'autel de la cupidité.

Une fois cela fait, la France pourrait être à l'initiative pour parler haut et fort à la communauté internationale.

## ... POUR ÊTRE À L'INITIATIVE D'UNE AUTRE ARCHITECTURE INTERNATIONALE

A l'échelle internationale, le monde de 2012 n'est plus du tout celui de 1945. Il ne s'agit plus de continuer à se positionner par rapport à Yalta ou Bretton Woods, mais d'être capable de proposer un système de gouvernance garantissant la paix tout en prenant en compte la réalité des puissances émergentes. Dans un monde devenu multipolaire, avec l'émergence de ces nouvelles puissances, mais également avec la crise écologique gravissime qui, du réchauffement du climat à la raréfaction des matières premières et à la perte de la biodiversité, entraîne l'humanité et la planète entière vers leur possible disparition, les affaires internationales sont un sujet majeur. Nous écologistes avons tenté d'en parler pendant cette campagne, par exemple à l'occasion d'une remise en cause du droit de veto français au Conseil de sécurité de l'ONU. Que n'avait-on pas suggéré ? Au delà des caricatures habituelles concernant les écologistes, le monde d'aujourd'hui est devenu multipolaire. N'en déplaise aux anciens empires coloniaux comme la France, nous assistons à la montée en puissance de pays émergents, tels que l'Inde ou encore le Brésil, qui réclament à juste titre une réforme des institutions internationales pour une meilleure représentativité des équilibres géopolitiques actuels. Mais surtout, on le voit bien en Syrie où Bachar Al-Assad continue de massacrer son peuple sous le regard impuissant de la communauté internationale, il faut pouvoir parfois passer outre le droit de veto au Conseil de sécurité. A cause des vetos de la Russie et de la Chine, les Nations unies ont montré une nouvelle fois (après les massacres en ex-Yougoslavie, le génocide rwandais, les violations graves des droits de l'Homme commises en République démocratique du Congo, en Tchétchénie, à Gaza, au Sri-Lanka, etc.) leur impuissance à empêcher que des crimes contre l'humanité soient réalisés par des gouvernements en place.

C'est pourquoi les écologistes proposent une réforme en profondeur du Conseil de sécurité de l'ONU avec une meilleure représentativité de sa composition afin de prendre en compte la montée en puissance des Etats émergents et de plus grandes capacités à faire appliquer les résolutions onusiennes (vis-à-vis des territoires palestiniens notamment, alors que l'actuel gouvernement israélien continue sa politique illégale de colonisation ou le maintien en détention dans des conditions effroyables de milliers de prisonniers politiques palestiniens). L'objectif à terme serait un abandon du droit de veto, arme surannée qui finit par se retourner contre les peuples. Il s'agit tout simplement de se donner les moyens d'appliquer tous les grands textes internationaux qui protègent les êtres humains et leur environnement mais qui restent encore aujourd'hui lettre morte faute de volonté politique. Les objectifs du millénaire pour le développement par exemple (les fameux OMD), qui se donnaient comme objectif d'éradiquer la pauvreté sur la planète en 2015, que sont-ils devenus ? Depuis la crise financière de 2008, ils semblent être passés totalement au second plan, à l'image de la lutte contre le bouleversement climatique.

C'est pour tout cela que nous portons la vision d'une réforme en profondeur de l'architecture internationale, pour prendre en compte cette nouvelle donne, avec la remise au centre du dispositif institutionnel international des Nations unies profondément réformées. Il convient également d'engager à terme la dissolution des G8 et G20, organisations informelles à très faible légitimité démocratique qui pourtant décident aujourd'hui en lieu et place de l'ONU. De même, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale devraient voir leurs règles soumises aux normes internationales sociales et environnementales des instances onusiennes, telles l'OIT (Organisation internationale du travail), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ou encore l'Unesco. La France doit enfin porter haut et fort la création d'une Organisation mondiale



de l'environnement, en cours de formation actuellement, qui soit une institution internationale dotée de réels pouvoirs de coercition, notamment à l'encontre de multinationales ou d'Etats qui se rendraient responsables de pollutions majeures. Ce dernier point devra être concrétisé lors de la Conférence de Rio + 20 de juin prochain. Sur tous ces sujets, le nouveau Président ne peut pas se payer le luxe du statu quo et de manquer son rendez-vous avec l'Histoire.

### ... ET D'UNE PLANÈTE ENFIN DÉBARRASSÉE DU FEU NUCLÉAIRE

Et que dire de la force de frappe nucléaire de la France ? Alors que cette arme n'est plus aujourd'hui opérante, obérant le budget militaire et étant de plus en plus critiquée par les militaires, la classe politique continue à défendre ce mythe qui empêche l'armée de s'adapter aux nouvelles formes de conflit.

La question fondamentale de la prolifération nucléaire, on le voit notamment avec l'Iran, fait peser sur l'humanité toute entière le poids d'une menace apocalyptique en totale contradiction avec la nécessaire prise en compte des générations futures. Que le Président de la République française cesse d'être le VRP du nucléaire civil pour au contraire être à l'initiative avec ses pairs européens d'une reprise des négociations sur le désarmement global paraît être bien plus une politique réaliste et digne de la France que celle menée jusque là par Nicolas Sarkozy. Surtout avec des Etats-Unis qui, sous l'égide de Barack Obama, demandent depuis 2008 la réouverture de négociations sur le sujet. Des années 1960 aux années 1990, avec le Traité de non prolifération (TNP-1968), puis SALT1 et SALT2 en 1972 et 1979, puis START 1 et START2 en 1991 et 1993, la communauté internationale prenait pleinement conscience du risque énorme de la prolifération des armes stratégiques. Un certain relâchement a été observé

depuis. Le président Hollande a pleinement vocation à reprendre l'initiative sur le sujet.

Plutôt que de se draper dans les oripeaux surannés d'ancienne puissance impériale, comptant encore sur son arme nucléaire pour faire entendre sa voix, la France aurait mieux à faire en renouant clairement avec sa vocation première, celle que lui confère l'histoire, défendre partout où elle le peut, et clairement, sans double discours ou choix à la carte, les droits humains, auxquels elle ajouterait le défi majeur de notre siècle, la défense de l'environnement. Etre à l'initiative pour répondre à tous les nouveaux défis peu abordés par la classe politique française actuelle, écologistes exceptés : raréfaction des matières premières et des énergies non renouvelables (pétrole en premier lieu), crise alimentaire, diminution des ressources en eau potable, dérèglement climatique entraînant l'élévation du niveau de la mer et des mouvements massifs de population (les « réfugiés climatiques ») ou encore inégalités économiques entre les peuples. En cherchant à répondre à ces défis plutôt que de courir après des chimères, la France y retrouverait plus sûrement cette « grandeur » dont tant de gens semblent aujourd'hui être nostalgiques.

Tout cela ne se fera certainement pas en un jour, mais avec François Hollande élu, il s'agit de mettre tout de suite en œuvre le changement en matière de politique étrangère, car sur ce sujet comme sur les autres, l'état de grâce risque bien de ne pas durer. Alors comme le dit la dernière couverture de l'hebdomadaire *Politis* : « dépêchons-nous de rêver ». ▲

Benjamin Joyeux

## TROIS QUESTIONS À PASCAL CANFIN, MINISTRE DÉLÉGUÉ, CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT

Il était député européen EELV, spécialiste de la régulation financière, Pascal Canfin est désormais ministre délégué, chargé du Développement dans le gouvernement Ayrault.



### MINISTRE DÉLÉGUÉ, CHARGÉ DU « DÉVELOPPEMENT », ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Cela veut dire que la France a enfin comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni un ministre en charge des questions de développement. Je traite de la politique d'aide de la France envers les pays les plus pauvres et certains pays émergents, qu'ils soient en Afrique mais aussi en Amérique latine ou en Asie. Je ne suis donc pas en charge des relations politiques avec les chefs d'Etat des pays africains qui relèvent de l'Elysée et de sa cellule diplomatique d'une part et du ministre des Affaires étrangères d'autre part. Il s'agit en cela d'une vraie rupture avec les dérives de la « Françafrique ». L'ambition - qui est celle du gouvernement tout entier - est de construire un partenariat d'égal à égal reposant sur une bonne

### UN ÉCOLOGISTE À LA TÊTE DE CE MINISTÈRE, ÇA CHANGE QUOI ?

C'est d'abord une formidable opportunité. J'entends montrer que l'écologie est une autre manière d'aborder les questions de développement. L'humanité fait face à un défi : concilier les deux objectifs que sont la sortie d'1,3 milliard d'êtres humains de l'extrême pauvreté tout en permettant de faire vivre 9 milliards d'êtres humains dans les limites de notre planète, dont les indicateurs sont au mieux à l'orange, au pire au rouge. Pour répondre à ce défi, capital pour notre avenir, je m'impliquerai directement dans les négociations qui vont donner corps aux nouveaux objectifs du développement durable qui ont vu le jour au Sommet de Rio. Sur le plan national, j'entends faire de l'aide publique au développement française une référence en termes de soutenabilité. Il s'agit d'évaluer les impacts sociaux et environnementaux des projets, et les conséquences sur le climat, la biodiversité, les communautés locales, pour nous assurer que notre aide est

gouvernance, le développement et la mobilisation de toutes les énergies, y compris celles des sociétés civiles au Nord comme au Sud. Ce sera ça, la rupture avec la Françafrique. J'aurai bien évidemment des rencontres avec mes homologues africains mais elles porteront sur les sujets de développement qui sont essentiels pour le continent, comme l'éducation, la lutte contre le sida, l'accès à l'eau et à une énergie durable.

bénéfique non seulement aujourd'hui, mais aussi demain et après-demain.

## QUELLES SONT LES PREMIERS AXES OU PRIORITÉS QUI SERONT MIS EN PLACE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ?

Au-delà de la soutenabilité, je souhaite que mon action s'inscrive dans trois axes principaux : la transparence, l'efficacité et le dialogue. J'entends mener mon action en concertation avec les ONG. Conformément à la promesse de François Hol-

lande, je ferai en sorte que l'aide qui transite par les ONG soit doublée au cours du quinquennat. Je souhaite également progresser dans le domaine de la transparence et de l'efficacité. La transparence, c'est bien entendu la transparence de notre aide. C'est aussi celle des flux financiers illicites qui sortent des pays en développement, ou qui atterrissent dans des paradis fiscaux. Ces flux représentent plus de dix fois les montants de l'aide publique au développement. Autant de richesses qui manquent quand il s'agit pour les pays plus pauvres de financer des programmes d'éducation ou de

santé. Je serai également très attentif à la cohérence entre l'action française, celle de nos partenaires européens et la politique de développement de l'Union européenne. Enfin, je m'impliquerai dans les négociations internationales sur les financements innovants, la taxe sur les transactions financières, mais aussi de nouveaux outils comme la taxe sur les soutes des bateaux. En tant qu'écologiste, je m'attacherai à ce que mon action ne se limite pas à l'aide publique au développement mais englobe l'ensemble des facteurs qui aujourd'hui sont de nature à limiter ou encourager le développement. ▲

## APRÈS LA DÉCEPTION DE RIO+20, QUELLES INITIATIVES POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ?



La déclaration officielle de RIO+20 a déçu les ONG environnementales et sociales, ainsi que toutes les personnes conscientes de la nécessité et de l'urgence de changements si l'on souhaite laisser un monde vivable aux générations futures.

Comme à Copenhague fin 2009, il y avait pléthore de leaders politiques mais fort peu de leadership. Soucieux de construire un consensus pouvant être signé par tous, le Gouvernement Brésilien a éliminé du texte final tous les sujets et toutes les propositions qui dérangeaient tel ou tel intérêt national ou industriel. Ainsi, la proposition de nommer au niveau des Nations Unies un Représentant de Haut Niveau pour les Générations Futures et le Développement Durable a été abandonnée, et on peut se demander pour qui.

La déclaration finale ne mentionne pas non plus :

- La nécessité de tenir compte des limites physiques de la planète et des seuils d'irréversibilité, notamment concernant le changement climatique et la biodiversité ;
- La difficulté à trouver des fonds pour des projets de développement durable dans les pays du Sud, alors que des centaines de milliards de dollars de subventions sont accordés aux industries de charbon et du pétrole ;
- La nécessité de commencer des négociations pour contrôler l'exploitation et la pollution des océans au-delà des juridictions nationales ;

- Les problèmes de santé des femmes relatifs à la reproduction ;
- L'impact des guerres et des conflits armés.

Il est à présent clair que les solutions ne viendront pas d'en haut. De nombreuses collectivités territoriales à travers le monde ont donc commencé à prendre des initiatives. Ainsi, des initiatives telles que celles de Métropolis et du Fond Mondial pour le Développement des Villes (<http://www.fmdv.net/fr/>) peuvent donner un souffle d'espoir.

Néanmoins, que peuvent faire à plus petite échelle les militants des partis politiques ? Dans le cadre du Sommet des Peuples à Rio, un atelier organisé par le Forum pour d'autres Indicateurs de Richesses (FAIR) a souligné le fait qu'il existe à travers le monde, et depuis plus de deux décennies, des démarches pour faire engager la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. En raison du poids des intérêts du capital financier, les progrès sont lents, mais ils sont réels. Des rapports sont publiés et contrôlés, le public peut en prendre connaissance et interpellier les dirigeants. La pratique est cependant plus courante dans les pays d'Europe du Nord qu'en France.

Pourquoi alors ne pas étendre ces démarches aux partis politiques ? Rendre compte n'est-il pas la première obligation des dirigeants ? L'extension de cette responsabilité aux partis politiques, et notamment à ceux qui prétendent incarner l'éthique, passerait par :

- L'identification de toutes les parties prenantes : les citoyens, les non citoyens affectés par les actions du parti, les contribuables, les cadres et employés du parti, les élus, etc.
- L'organisation de consultations, de discussions, de groupes de travail, de conférences entre toutes les parties prenantes afin de se mettre d'accord sur les critères de performances et sur les outils d'évaluation.

Lors de l'atelier à Rio, les participants ont par ailleurs suggérées des idées suivantes :

- Mesurer le pourcentage des promesses électorales respectées et des programmes réalisés ;
- Évaluer les impacts - positifs et négatifs - des actions et de l'absence d'actions du parti sur les citoyens, non citoyens et autres être vivants ;
- Évaluer le respect de la responsabilité sociale vis-à-vis du personnel ;
- Mesurer l'impact sur la santé sociale et sur l'environnement du style de vie imposé aux élus, par exemple en ce qui concerne l'intensité carbone de leur activité ;
- Évaluer l'impact des cumuls de mandats sur la qualité de la démocratie interne et externe ;
- Apprécier les conflits d'intérêts existants. ▲

Muttiah Yoganathan

## POUR UNE PRÉSIDENTENCE FRANÇAISE UTILE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS-UNIES

Communiqué de presse  
d'EELV du 31 juillet 2012

**M**ercredi 1er août 2012, la France va prendre pour un mois la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations Unies. Celui-ci, composé de quinze membres, dont cinq permanents (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), prend les décisions les plus importantes de l'ONU, qui engagent l'ensemble de la communauté internationale. L'Etat qui le préside doit être à l'initiative de l'ordre du jour et anime les débats. Et l'agenda s'avère être particulièrement chargé pour la France.

En Syrie, les forces gouvernementales continuent de réprimer dans le sang les opposants au régime de Bachar El Assad et affrontent violemment à l'heure actuelle les troupes de l'armée syrienne libre (ASL, composée de déserteurs et de civils ayant pris les armes) dans les rues d'Alep, la capitale économique de la Syrie. D'après l'observatoire syrien des droits de l'Homme, plus de 20 000 personnes seraient mortes depuis les premiers soulèvements en Syrie début 2011, dont plus de



14 000 civils.

Au Mali, la crise en cours pousse la Cedeao (Communauté des États d'Afrique de l'Ouest) à souhaiter une intervention militaire au nord du pays, sous le joug depuis plusieurs mois de mouvements islamistes affiliés à Al Qaida au Maghreb islamique (Aqmi). La France soutient actuellement la démarche de la Cedeao et, tout en excluant l'envoi de troupes au sol, a d'ores et déjà promis une aide logistique.

Pour Europe Ecologie Les Verts, la présidence française du Conseil de Sécurité doit se montrer utile et apporter des solutions de toute urgence face aux terribles drames en cours dans ces deux Etats. En Syrie, tout doit être fait pour sortir de la paralysie actuelle du Conseil de sécurité bloqué par les vétos russe et chinois, et donc impuissant à empêcher les troupes de Bachar El Assad de massacrer leur propre peuple. A cet égard, EELV

reconnait le volontarisme affiché du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius qui a proposé une réunion ministérielle d'ici la fin de cette semaine «pour essayer d'arrêter les massacres et pour préparer la transition politique» et appelle l'Union européenne à hausser le ton et à renforcer ses sanctions à l'égard du régime syrien. La France doit être à l'initiative avec tous ses partenaires européens pour peser d'avantage sur la communauté internationale. Au Nord du Mali, il faut éviter autant que possible d'entrer dans une logique guerrière au coeur d'une région particulièrement instable et difficile, tout en soulignant l'urgence d'instauration d'un corridor humanitaire pour venir en aide aux populations du Nord frappées par un manque de nourriture, de soins et de médicaments.

EELV appelle de nouveau les parties en conflit à respecter les droits humains et à trouver une issue non-violente et négociée tout en réaffirmant son attachement au droit international ainsi qu'à l'ordre constitutionnel et à l'intégrité territoriale du Mali. ▲

Jean-Philippe MAGNEN,  
Porte-Parole d'EELV

NDLR : Une nouvelle rubrique de Planète Verte pour présenter les actions locales de nos éluEs dans les régions, départements ou communes, en charge notamment de la coopération décentralisée. Ci-dessous la délibération cadre de Véronique Moreira, vice-présidente EELV de la région Rhône-Alpes en charge de la coopération solidaire, votée en février dernier :

## RAPPORT DE PRÉSENTATION : DÉLIBÉRATION-CADRE RHÔNE-ALPES SUR LA COOPÉRATION SOLIDAIRE PRÉSENTÉE EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES LE 9 FÉVRIER 2012

**D**epuis 1984, la Région RHONE-ALPES s'est engagée dans la coopération décentralisée. La première intervention a été entreprise au Mali pour des raisons humanitaires : venir en aide aux populations du Sahel touchées par la famine. Elle s'est ensuite affirmée dans des actions de solidarité au développement, appuyant les processus de décentralisation et de démocratisation dans les territoires partenaires.

En 25 ans, le monde a changé : il est devenu multipolaire avec l'émergence de puissances économiques comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Il est devenu plus démocratique aussi, avec l'effondrement de régimes autoritaires jadis réputés inamovibles. Le regard sur les actions de coopération a aussi changé durant cette période. Conçues à l'origine dans un esprit de générosité et parfois de réparation, elles ont permis de reconnaître

les cultures des populations, de valoriser leurs actions, et en retour de modifier notre propre perception occidentale sur l'évolution du monde. La coopération est aujourd'hui une source d'enrichissement mutuel des peuples. Les partenariats se nouent dans une relation d'égalité, de solidarité et de réciprocité, privilégiant le respect des démarches locales et la responsabilité mutuelle des acteurs.

Dans ce cadre, la coopération au développement régionale participe de l'ouverture au monde des rhonalpin-es, comme du rayonnement international de la Région aux côtés des autres politiques publiques de l'action internationale régionale.

Fidèle à ses valeurs humanistes, la Région RHONE-ALPES réaffirme aujourd'hui son devoir de solidarité et de coopération avec les populations les plus pauvres. Elle renouvelle son engagement

pour une politique de coopération au développement ambitieuse, pour l'accès de tous aux droits humains, aux libertés fondamentales et aux biens publics mondiaux et pour la promotion de l'égalité femmes - hommes.

Les crises environnementales, financières, sociales et démocratiques, aux dimensions planétaires, et les migrations qui les accompagnent révèlent aujourd'hui les contradictions majeures de la mondialisation libérale. Elles confrontent les habitants du nord comme du sud à la finitude des ressources et à un modèle de croissance non durable. Elles affectent durement les pays du sud où la pauvreté généralisée les exacerbe. Pourtant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D), que la communauté internationale s'est fixée pour réduire notamment de moitié la faim et l'extrême pauvreté d'ici 2015, ne seront pas atteints car



les engagements pris par la communauté internationale ne sont pas respectés.

Ces engagements internationaux, pourtant régulièrement renouvelés, supposent de mobiliser des ressources équivalentes à 0,7% du PIB des pays riches. Ces objectifs sont réalisables mais l'Aide Publique au Développement (APD) reste bien en deçà des promesses : actuellement l'APD représente seulement 0,2% du PIB mondial ; 0,3% pour l'Organisation de Coopération et de Développement Economique – OCDE ; 0,4% en France. Ainsi, alors que l'échéance de 2015 approche, les indicateurs de développement humain ont bien trop peu progressé dans les Pays les Moins Avancés.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'un monde où 15 % de la population continue de disposer de 80 % de la richesse mondiale, et où 40 % de l'humanité a moins de 2 dollars par jour pour vivre, soit 1,5 euro par personne. Ainsi, près de 1,4 milliards d'êtres humains, extrêmement pauvres, ne jouissent toujours pas de leurs droits essentiels.

Malgré l'urgence, le pillage des ressources, l'évasion fiscale, la charge de la dette financière, le dérèglement climatique, frappent les pays en développement à un niveau tel qu'il rend impossible la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs habitants les plus pauvres. Il faut remettre l'économie mondiale au service du développement et accompa-

gner les peuples dans la maîtrise de leur destin. C'est une exigence démocratique et de justice sociale.

Avec un peu plus de 9 millions d'euros de budget annuel, et malgré un effort continu depuis 1984, la Région Rhône Alpes ne peut cependant modifier la situation économique et sociale des pays les plus pauvres alors que les engagements internationaux ne sont pas tenus. Les Etats seuls disposent de la compétence publique et de la capacité fiscale à la hauteur des enjeux planétaires, en termes de moyens comme de politiques publiques.

La Région entend néanmoins se positionner en actrice significative, à son échelle, de l'effort global, en articulation, complémentarité et cohérence avec la communauté internationale.

La Région affirme ici en conséquence ses priorités, son rôle dans la coopération internationale au développement, sa place au sein de la communauté internationale, le sens donné à cet effort. Entre global et local, elle peut en effet :

- sensibiliser et accompagner la mobilisation des rhônalpin-es, parties prenantes des coopérations et de la solidarité, ou simple citoyen-nes,
- interpellier les Etats et les autres acteurs publics sur leurs engagements et les grands enjeux planétaires,
- mettre en œuvre dans les actions de coopération des dé-

marches de qualité et d'innovation qui puissent être étendues à des programmes à plus large échelle,

- valoriser ses atouts et spécificités :
- un appui à la démocratie locale, notamment dans le soutien aux institutions locales et au processus d'élaboration des politiques publiques de ses partenaires
- la mise en œuvre de démarches « intégrées » en matière de développement durable, à l'échelon territorial, en lien avec la société civile.

La coopération régionale s'appuie sur un réseau très important d'acteurs rhônalpins (associations et ONG, partenaires économiques et sociaux, collectivités locales), elle se nourrit de leur action et les soutient. La coopération décentralisée est aussi l'engagement des rhônalpin-es. C'est également une source d'emplois comme d'activités nouvelles (économie sociale et solidaire, commerce équitable, produits biologiques, développements culturels...).

La présente délibération vise à formuler le cadre général de la politique de coopération solidaire régionale, principes, orientation et dispositifs. Pour affirmer et structurer cet engagement durable avec ses partenaires, l'adapter aux évolutions du monde et l'amplifier, seront successivement énoncés :

- le cadre institutionnel qui autorise l'intervention des collectivités locales, l'expérience acquise, la démarche privilégiée (I)

- les quatre axes structurants majeurs de la politique régionale à l'appui des priorités de la communauté internationale, notamment les O.M.D et les Biens Publics Mondiaux (II)
- l'évolution des conventions de coopération avec les régions partenaires au regard des nouvelles orientations (III)
- les processus et initiatives innovants que la Région souhaite promouvoir (IV) les orientations et les dispositifs en matière d'ouverture au monde des rhônalpin-es et de promotion d'une citoyenneté mondiale (V) l'évaluation des projets et démarches (VI)

## I. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE COOPÉRATION SOLIDAIRE : CADRE, CONTENU, EXPÉRIENCE, DÉMARCHE

La politique de coopération solidaire s'inscrit dans le cadre institutionnel de la coopération décentralisée et se consacre à la coopération au développement. Elle contribue à mettre en œuvre les conventions et objectifs internationaux dans le champ de l'Aide Publique au Développement (APD). Elle s'appuie sur les structures dédiées en Rhône-Alpes et œuvre à la sensibilisation et la mobilisation des rhônalpin-es.

Le cadre institutionnel La politique régionale de coopération solidaire s'inscrit dans le cadre législatif national qui définit l'action extérieure des collectivité

locales (« actions de coopération et d'aide au développement » et « aide humanitaire ») et se fonde sur un conventionnement de collectivité à collectivité. La loi 92- 125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République établit le cadre institutionnel de la « coopération décentralisée » élargi et précisé par la loi n° 2007-147 du 02 février 2007 relative à « l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements ».

Appelée coopération solidaire car elle veut appartenir au cadre, conventions internationales et critères de l'Aide Publique au Développement et soutenir les structures dédiées en Rhône Alpes, elle se réfère également aux principes et engagements régionaux, nationaux et internationaux suivants :

- Délibération sur le Développement Durable de la Région Rhône Alpes (2008) et Déclaration de Lyon des Régions et Etats fédérés pour le climat (2011)
- Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable (2004 – en annexe)
- Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale (Union Européenne 2008 - en annexe)
- Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés par l'ONU et l'OCDE (2000-2002), visant notamment à réduire de moitié la faim et l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015 (cf. délibération régionale de décembre 2010 en annexe)
- Déclaration universelle des droits humains (1948).

Cette politique, qui réaffirme une démarche volontariste de Rhône-Alpes au-delà de ses compétences obligatoires, est mise en œuvre dans le respect des engagements internationaux de la France et s'inscrit en cohérence et avec les instances nationales que sont la Commission Nationale de Coopération décentralisée (CNCD), et sa déclinaison régionale.

En 2009, la Région a passé une Convention avec l'agence de la coopération bilatérale française, l'AFD - Agence Française de Développement. Elle s'implique aussi fortement dans les réseaux territoriaux et commissions spécialisés, CUF - Cités Unies France et CGLU - Cités et Gouvernements Locaux Unis, ARF - Association des Régions de France, AIRF - Association Internationale des Régions Francophones, NRG4SD – Network of Regional Governments for Sustainable Development, Climate Group, notamment. La Région Rhône-Alpes a été à l'initiative en 2001 de l'AIRF qui regroupe aujourd'hui plus de 140 régions.

### Une expérience reconnue en matière de coopération

La Région est un des plus grands contributeurs de la coopération décentralisée française, avec un peu plus de 9 millions d'euros de budget annuel et un effort continu depuis 1984. Elle confirme sa place de 2ème région de France par l'importance et le nombre de ses associations et ONG, partenaires écono-

miques, sociaux, culturels, collectivités locales, engagés dans la solidarité internationale et la coopération décentralisée sur tous les continents, à travers près de 2000 projets. Les organisations socioprofessionnelles et syndicales se sont investies dans le champ de la coopération créant des relations directes avec leurs partenaires locaux. Les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle ont eux aussi noué des liens pour la construction de projets.

Plus de 1300 ETP sont ainsi liés directement à ce secteur, montrant que la coopération au développement est aussi une activité significative en Rhône-Alpes.

La création du Groupement d'Intérêt Public RESACOOOP, réseau multi-acteurs de la coopération décentralisée en Rhône Alpes, a permis de mutualiser les réflexions de partenaires divers. La Région Rhône-Alpes a également accompagné la mise en place de réseaux d'acteurs du sud comme du nord pour promouvoir le fait régional et encourager les processus de coopérations innovants, notamment dans les domaines de la lutte contre le changement climatique et de l'aménagement du territoire.

Ces partenariats permettent d'échanger, coordonner et parfois co-financer les actions et de leur donner plus de poids au niveau national et multilatéral. L'action régionale en faveur de la coopération au développe-

ment se fonde sur l'internationalisation des compétences, de l'expérience et des savoir-faire majeurs de la Région Rhône-Alpes et de ses acteurs institutionnels, socio-économiques et culturels, notamment :

- ◇ l'appui à la décentralisation, l'élaboration des politiques territoriales et des fonctionnements institutionnels,
- ◇ le développement local, l'aménagement du territoire, l'environnement et la santé publique,
- ◇ la formation professionnelle, l'éducation, la culture et la francophonie,
- ◇ le développement économique et social, durable et solidaire, avec une attention particulière au domaine agricole et rural.

Elle s'exerce à travers sa Direction dédiée aux Relations Internationales et à la Coopération, aux attributions plus larges, dont les acquis et compétences sont solides après plus de 25 ans de coopération régionale décentralisée au développement. Elle est mise en œuvre également de manière transversale, avec les autres délégations concernées, notamment l'enseignement supérieur, la recherche, l'économie, l'énergie, l'agriculture.

La Région Rhône-Alpes a signé 12 conventions de coopération au développement avec des collectivités régionales ou des autorités sub-étatiques dans 11 pays du Sud sur 4 continents : Madagascar, Mali, Burkina, Sénégal, Maroc, Tunisie, Liban, Arménie, Laos, Vietnam, Equateur. Les choix géographiques

sont issus pour la plupart d'une histoire partagée avec la France, liée à la colonisation, aux migrations, et à l'apport des diasporas qui en sont originaires et sont venues nourrir notre croissance industrielle. Les territoires partenaires appartiennent pour la plupart aux pays membres de la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) de la France, au Pays les Moins Avancés (PMA), ou aux Pays Pauvres Très Endettés (PTE), ensemble de pays retenus par la France et les organisations internationales en raison de leur faible niveau de revenu, de développement économique et humain ou de leur proximité. Dans la plupart de ces régions, l'accès aux droits fondamentaux est un enjeu vital.

En complémentarité avec les coopérations décentralisées, des dispositifs spécifiques ont été créés pour répondre :

- aux crises humanitaires déclenchées par des événements climatiques, géologiques ou sociaux dévastateurs (Fonds régional d'urgence),
- à des besoins particuliers sur les territoires,
- aux dimensions transversales de la coopération (Dispositif d'échanges professionnels inter-régionaux, Réseaux inter-régionaux d'échanges sud - sud),
- aux enjeux de la francophonie,
- à la nécessité de promouvoir avec nos partenaires l'éducation au développement, la citoyenneté et l'ouverture sur le monde (Dispositif Passeports Solidaires, Plan régional d'aide

au Commerce équitable, Soutien aux ONGs de Rhône-Alpes..).

## **Evolutions du contexte mondial et démarche « intégrée »**

Les révolutions du « Printemps arabe », avec leurs exigences de liberté, de dignité et de démocratie, et les événements au Proche-Orient ont mis en évidence la volonté des femmes et des hommes de se libérer des régimes autoritaires et corrompus afin de bâtir de nouvelles sociétés. Les avancées de la démocratie sont fragiles et demandent soutien et vigilance.

Le rôle des femmes dans les processus de démocratisation, de paix et de développement humain ne peut plus non plus être ignoré. Le choix des prix Nobel de la Paix en octobre 2011 contribue à cette prise de conscience.

Quant au droit international, son étendue et son application restent encore très insatisfaisantes, notamment en matière d'environnement et de conditions de travail. Au regard de l'accès aux droits comme du développement que ces faits interrogent, il est reconnu aujourd'hui que l'efficacité des projets, leur cohérence, leur appropriation, leur durabilité reposent sur la prise en compte de la complexité des territoires, des impacts des actions entreprises, des interactions locales et nationales, de la participation des populations.

En conséquence, la Région impulsera une démarche – dite « intégrée » ou « systémique » – qui prenne en compte l'ensemble des impacts des projets et programmes sur les populations et les territoires partenaires. Les acteurs rhônalpins et l'expertise nationale et internationale seront mobilisés le cas échéant. La Région veillera ainsi à l'inclusion sociale, économique et institutionnelle des populations, de l'identification à la mise en œuvre de ses actions de coopération. Le soutien à un développement économique et social solidaire permettra de lutter contre les inégalités économiques et sociales et les discriminations, tout en veillant au respect des droits humains et des libertés fondamentales.

Les bilans des actions comme les procédures doivent être périodiquement interrogés et montrés, en cohérence avec l'engagement régional de lutte contre les paradis fiscaux et pour la transparence financière et afin de réhabiliter ou de construire des institutions publiques au service durable des populations.

La Région veillera en conséquence dans ses programmes aux efforts faits en matière d'analyse, d'animation, de gouvernance, de formation, de suivi des actions et d'évaluation. Les projets ou groupes de projets sur un territoire seront évalués périodiquement, dans un objectif d'amélioration et de démultiplication des projets et des démarches, comme de transparence et de responsabilité de l'Aide Publique.

Les objectifs et les moyens de la Région Rhône Alpes en matière de coopération au développement seront également conformes à l'engagement national pris auprès de l'OCDE dissociant l'Aide Publique au Développement de nos intérêts économiques et commerciaux et des politiques publiques de l'action internationale régionale qui leur sont dédiées.

## **II. LES AXES STRUCTURANTS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DE COOPÉRATION SOLIDAIRE**

### **1. Une pleine contribution aux objectifs fondamentaux de la coopération au développement : réalisation des Objectifs du Millénaire et accès de tous aux Biens Publics Mondiaux**

La Région accordera la priorité de sa politique de coopération solidaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et assurera un maintien de son effort budgétaire. Les huit O.M.D de la communauté internationale visent en effet, entre 1990 et 2015, à réduire de moitié la faim et l'extrême pauvreté qui frappent près de 1,4 milliards d'êtres humains, soit 20% de la population mondiale. Ces objectifs sont dans l'ordre :

- Réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim (1),
- Éducation primaire pour toutes et tous (2),



- Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (3),
- Réduction de la mortalité infantile (4),
- Amélioration de la santé maternelle (5),
- Lutte contre les grandes pandémies (6),
- Promotion d'un environnement durable (7),
- Développement d'un partenariat au niveau mondial pour réaliser ces objectifs (8).

Dans le cadre de ces priorités, la Région Rhône-Alpes apportera son appui aux programmes de développement économique et social des régions partenaires afin de répondre aux besoins des populations. Elle favorisera un développement durable et solidaire par l'apport d'expertise, l'échange d'expériences et des partenariats avec les acteurs socio-économiques rhônalpins. Elle soutiendra les politiques publiques locales en faveur de la santé en lien avec les acteurs spécialisés du secteur en Rhône-Alpes, en portant attention notamment à l'extension des pandémies que sont le VIH, le paludisme, la tuberculose.

Elle interviendra aux côtés des institutions de formation dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnelle afin d'accroître la capacité des collectivités partenaires à maîtriser leur propre développement.

La Région privilégiera un développement équilibré villes-campagnes, l'aménagement du ter-

ritoire et le développement rural et agricole. La Région appuie déjà fortement de multiples actions de coopération en faveur des petits producteurs paysans dans la perspective de la souveraineté alimentaire : techniques agro-écologiques, forages et restauration hydraulique, gestion de l'eau et des espaces agro-sylvopastoraux, structuration des filières, circuits courts et accès aux marchés locaux, transformation locale des produits, micro-crédit, appui aux TPE et aux groupements coopératifs et féminins etc....

L'agriculture est en effet l'activité la moins rémunératrice et la problématique la plus délaissée par l'aide internationale, alors que les politiques commerciales internationales ruinent les agricultures paysannes en les exposant à une concurrence aussi destructrice qu'injuste avec les agricultures industrielles et subventionnées. Elle reste pourtant le moyen de subsistance de près de la moitié de l'humanité, la plus pauvre. Sous réserve de politiques de souveraineté alimentaire et d'une intensification agro-écologique par des techniques adaptées, les agricultures paysannes du monde sont capables de nourrir la planète, villes et campagnes, d'entretenir les écosystèmes mondiaux et de mieux résister au dérèglement climatique. Les programmes régionaux peuvent à leur échelle y contribuer pour aujourd'hui et demain.

Combinée aux compétences et initiatives du territoire rhônalpin, la politique régionale de coopé-

ration peut être un levier particulièrement pertinent pour trouver des solutions à l'échelle locale en matière de développement et d'adaptation au changement climatique. La Région Rhône-Alpes entend contribuer notamment, à sa mesure, à l'accès aux Biens Publics Mondiaux que nous partageons à l'échelle de la planète et à leur protection (eau, air, forêt, biodiversité, climat, sécurité alimentaire, diversité culturelle...). Elle favorisera de nouvelles approches en matière de droits humains et de libertés fondamentales dans le cadre des coopérations et des actions de sensibilisation et de formation au développement.

Enfin, forte de son expérience, des moyens engagés, du réseau d'acteurs qu'elle a contribué à structurer et qui l'accompagne, la Région peut soutenir la mobilisation des rhônalpin-es en faveur des OMD et de la protection des biens publics mondiaux.

Convaincue aussi de la nécessité qu'à chaque niveau de l'action publique soit assumée une part de l'effort global, la Région Rhône-Alpes continuera à plaider dans les instances où elle intervient pour que les institutions nationales et internationales assument leurs responsabilités et respectent leurs engagements. Elle entend notamment renforcer son rôle d'interpellation des pouvoirs publics nationaux et multilatéraux, dans le sillage de la Conférence de Cancun sur le climat et de la Conférence de Busan sur l'efficacité de l'aide en 2011.

Ces conférences ont marqué une étape décisive dans la reconnaissance des gouvernements locaux comme partie prenante aux négociations internationales et partenaires incontournables de la coopération internationale.

## **2. L'appui à la décentralisation, fondement de la démocratisation**

La démocratie locale représentative et participative est désormais pleinement reconnue comme un élément pertinent de construction de politiques publiques en réponse aux besoins des populations et des territoires.

La Région entend privilégier dans ce cadre les processus démocratiques, avec de façon indissociable :

- le renforcement du fait régional et local dans le cadre des décentralisations nationales : elle accompagnera les territoires partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques territoriales ;
- l'appui institutionnel et technique aux collectivités locales partenaires, par la formation continue des cadres et élus au développement local, les échanges interprofessionnels, le développement des réseaux de partage d'expériences entre régions du sud ;
- le renforcement des services publics et de la maîtrise d'ouvrage publique ;
- la place de la société civile et le soutien aux démarches participatives.

## **3. Le soutien à l'égalité femmes - hommes**

L'égalité des sexes, qui est un droit fondamental inscrit dans les déclarations internationales sur les Droits de l'Homme, est au cœur de la réalisation des O.M.D. Sans elle, la faim, la pauvreté, la maladie et la mortalité maternelle et infantile ne pourront pas être enrayerées. Les personnes les plus pauvres – mais non les moins actives - sont en majorité des femmes et cette pauvreté les expose de manière plus prégnante aux effets du changement climatique.

Au plan mondial, les filles continuent à subir un désavantage dans leur scolarisation. De larges fossés subsistent en ce qui concerne l'accès des femmes aux emplois rémunérés. La représentation politique féminine reste, malgré les progrès, extrêmement éloignée de la parité et s'avère pourtant une clef majeure de l'émancipation des femmes.

Depuis la Conférence de Pékin (1995), l'approche « Genre et développement » consiste à prendre en compte la répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes dans chaque contexte et dans chaque société pour tendre vers un équilibre des rapports de pouvoir.

Depuis 2004, le Ministère des Affaires Etrangères de la France appuie le réseau Genre en Action et soutient l'intégration du genre dans la politique de coopération française, stratégie nationale et programmes.

Au titre de sa politique de coopération solidaire, la Région prendra en compte « le genre » dans les attendus et les impacts des ses programmes et projets de développement. Elle veillera à soutenir des actions en faveur des femmes, pour satisfaire leurs besoins pratiques, renforcer leurs intérêts stratégiques, favoriser leur accès aux droits, à la maîtrise des ressources ainsi qu'à une meilleure représentation.

## **4. La construction d'une région citoyenne, solidaire et ouverte sur le monde**

De nombreux acteurs de la coopération solidaire sont mobilisés pour sensibiliser les rhônalpin-es aux enjeux de la solidarité, de l'ouverture au monde, du développement durable, pour éduquer, former à la coopération et au développement local.

Cette mobilisation passe par l'action, la formation et la communication, que la Région peut soutenir et démultiplier autour de quatre enjeux :

1. Le travail et la formation en réseau`
2. La sensibilisation local-global
3. La mobilité internationale
4. La mise en valeur de la coopération solidaire rhônalpine.

Produire du débat public sur l'articulation du global et du local, sur les droits humains et leur efficacité dans le monde, sur l'égalité, la solidarité et la responsabilité, sera un outil au service de cet objectif.

### III. L'ADAPTATION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION

La délibération-cadre proposée est l'occasion d'ajuster les coopérations et modes d'intervention de la Région aux évolutions socio-économiques et politiques du monde et aux priorités régionales qui en découlent. Il s'agit de les faire évoluer si nécessaire, en accord avec nos partenaires, en s'appuyant sur les conventions de coopérations décentralisées historiques signées avec les autorités territoriales suivantes :

- L'Assemblée Régionale de Tombouctou en République du Mali (2010 / 2013)
- Le Conseil régional des Hauts-Bassins en République du Burkina-Faso (2009 / 2011)
- Les Conseils régionaux de Matam et de Saint-Louis en République du Sénégal (2010 / 2012)
- La Région Atsinanana en République de Madagascar (2009 / 2011)
- Les collectivités locales et acteurs de l'aménagement du territoire du Liban Nord (2009 / 2011)
- L'association républicaine des communes d'Arménie (2008 / 2011)
- La Province de Khammouane en République démocratique et populaire Lao (2011 / 2014)
- La Province de Ho Chi Minh Ville en République socialiste du Vietnam (2011 / 2014)
- Le Conseil de gouvernement

du Peuple originaire Kichwa de Sarayaku en République d'Equateur (2011 / 2014)

- La Région de Rabat - Salé Zemmour Zaer au Royaume du Maroc (2010, 1 an renouvelable), en cohérence avec les réformes marocaines engagées en 2011
- Le Gouvernorat de Monastir en République de Tunisie, suite à la révolution tunisienne de 2011.

En lien avec les récentes révolutions du « Printemps arabe » et les évolutions au Proche-orient, la Région renforcera la coopération avec ces régions, notamment avec les territoires palestiniens, pour conforter le développement humain, économique et social et les efforts en faveur de la paix entre israéliens et palestiniens.

### IV. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS INNOVANTS DANS LES DOMAINES DES BIENS PUBLICS MONDIAUX ET DES DROITS HUMAINS

La participation de la Région Rhône-Alpes dans des programmes impliquant plusieurs partenaires et plusieurs niveaux de gouvernement, peut contribuer à une plus grande efficacité et efficience de l'aide régionale. Aussi, la politique de coopération solidaire cherchera à renforcer la dimension partenariale et les échanges de pratiques entre ac-

teurs partageant les mêmes problématiques. Il s'agira ainsi notamment de :

- soutenir les dynamiques entre régions du Nord, entre régions du Nord et du Sud et entre régions du Sud, ainsi qu'entre collectivités de ces régions, telles celles de la CEPRAOM – Cellule d'Échanges et de Partenariat Rhône-Alpes Afrique de l'Ouest Madagascar ou, au Sénégal, de l'Entente Interrégionale du Ferlo.
- favoriser les échanges entre acteurs associatifs, culturels, scientifiques, techniques et institutionnels des régions partenaires en Méditerranée,
- participer, dans une démarche de complémentarité et de cohérence, aux programmes initiés par l'Etat et l'Union européenne, notamment les actions concertées dans les zones prioritaires (Sahel, Méditerranée, Asie du sud-est) : Objectifs du Millénaire pour le Développement, adaptation au changement climatique et développement des territoires ruraux,
- soutenir des initiatives innovantes dans les domaines de l'écologie et des droits humains.

Ainsi, la Région Rhône-Alpes s'est saisie de l'Initiative Yasuni-ITT en Equateur pour soutenir une alternative à la destruction de la forêt amazonienne. Elle appuie par exemple la démarche de formation et de diffusion de l'agro-écologie au Brésil et favorise les nouveaux échanges entre les syndicats rhônalpins et tunisiens.

La Région soutiendra, par un dispositif dédié, des micro-projets innovants - qui pourront s'inscrire dans des initiatives internationales - dans le domaine des biens publics mondiaux, de l'écologie et des droits humains, de manière à interpeller la communauté mondiale et initier des démarches plus larges.

La politique de coopération solidaire a également pour objectif de travailler au croisement des démarches d'aide au développement et de réponse aux changements climatiques, comme aujourd'hui au Sénégal, en intégrant les stratégies, dispositifs et compétences développés par la Région.

### V. DES DISPOSITIFS POUR UNE RÉGION SOLIDAIRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Cette politique de coopération au développement et d'ouverture sur le monde s'appuiera sur plusieurs leviers d'actions transversaux. S'adressant aux acteurs rhônalpins de la solidarité que la Région appuie prioritairement, l'enjeu est de les inciter à la coordination, à la mutualisation et à la complémentarité, par souci d'efficacité et de lisibilité de leurs interventions et en encourageant des thématiques prioritaires.

Ces thématiques prioritaires, regroupant les réseaux et les partenaires locaux, autour notamment de RESACOOOP, donneront

lieu à la mise en place de conventions-cadres plurianuelles permettant de structurer les propositions en privilégiant des thématiques déjà consistantes dans les financements régionaux mais qui méritent d'être valorisées. Sont ainsi initiés ou structurés six plateformes ou réseaux thématiques dédiés pendant que les dispositifs existants sont adaptés aux nouveaux enjeux.

#### Création de réseaux thématiques

##### 1. Culture de la paix et promotion des droits humains

La Région a l'ambition de devenir un espace référent en matière de culture de la paix, en mobilisant l'information sur l'ensemble des valeurs et attitudes rejetant la violence et prévenant les conflits par le dialogue et la négociation. Elle propose d'appuyer, mutualiser et diffuser les actions en la matière, et, dans la lignée des Assises Régionales de la Coopération Décentralisée, de prolonger certains outils existants tels que « la Plateforme sur l'Etat de droit », pour concrétiser cette approche dans les relations avec nos partenaires, au nord comme au sud.

##### 2. Accès aux biens publics mondiaux et aux services essentiels

Cette thématique permettra notamment d'engager une réflexion pour la création d'une Chaire régionale sur les Biens Publics

Mondiaux, à l'image des chaires de l'UNESCO, avec l'ambition de bâtir des passerelles sur des problématiques nord-sud, entre la recherche et la décision politique, entre le monde académique et la société civile.

Plus largement ce réseau autour des Biens Publics Mondiaux et services essentiels réunira les thématiques suivantes: l'agro-écologie pour la souveraineté alimentaire des populations sur leur territoire, l'accès des plus pauvres aux services essentiels, notamment l'eau et la santé, l'accès à la culture, aux savoirs, comme à la création artistique, parce qu'il est un droit indivisible des autres droits humains. Il repose sur la reconnaissance mutuelle de la diversité et de sa richesse. Le métissage de notre société fait de la coopération culturelle un enjeu régional de lutte contre la stigmatisation et les ostracismes.

##### 3. Egalité femmes-hommes et développement

Ce réseau sera dédié à la transversalité de l'approche dite « Genre » dans la coopération régionale. Réseaux d'échanges et formations spécifiques permettront d'accompagner et de diffuser cette politique.

##### 4. Développement économique et coopération

Dans le cadre des objectifs prioritaires de la coopération solidaire, ce réseau favorisera, pour le développement économique des territoires partenaires, l'ap-

port d'expertise, l'échange d'expériences et des partenariats entre acteurs socio-économiques rhônalpins et des régions partenaires, notamment les ONG, les organisations socio professionnelles et syndicales, les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que les entreprises.

## **5. Formation, professionnalisation et appui-conseil en ingénierie de la coopération**

La Région Rhône-Alpes est la 2ème région française pour son implication internationale, tant en nombre de grandes ONG qu'en mobilisation d'associations et de collectivités locales de toutes tailles : environ 150 structures rhônalpines sont financées annuellement.

Ces forces et ce vivier, qui possèdent souvent des relais au sud, méritent d'être plus connus, de travailler en plus forte synergie et d'être davantage valorisés comme organisations d'appui-conseil en direction des très nombreuses associations de solidarité et de coopération internationales actives en Rhône-Alpes.

Il s'agira donc de mettre en valeur l'offre régionale en matière de formation, orientation, action, recherche, conseil, évaluation, éducation et citoyenneté, de poursuivre la mise en réseau, le travail en réseau et la formation des acteurs associatifs et territoriaux régionaux à travers notamment RESACOOOP et ses

multiples fonctions (information, formation, éducation, presse, coordination, mutualisation...), et son Comité de développement élargi.

La Région travaillera à l'évolution de RESACOOOP vers une structure pérenne collégiale entre collectivités publiques et ONG. Elle participera également à la Commission Régionale de Coopération Décentralisée (CRCD pour amplifier le partage d'information sur les politiques nationales et régionales de coopération, rechercher la mutualisation des acteurs et interpellier les différents niveaux de décision.

La Région appuiera la consolidation et l'émergence, en Rhône-Alpes et dans les régions partenaires, de formations initiales et continues (VAE) aux métiers de la coopération internationale (gestion de projet et développement local intégré, accès aux droits...) et de l'offre d'ingénierie dans ce domaine.

## **6. Information et communication**

La Région renforcera la sensibilisation et la mobilisation des rhônalpin-es, notamment des jeunes, en faveur d'une coopération solidaire. La Région favorisera la mise en valeur des politiques de coopération de la Région et des acteurs rhonalpines de la coopération. Elle soutiendra les événements et colloques spécialisés ainsi que la production et la diffusion d'outils et supports de communication.

## **Evolution des dispositifs existants**

Les dispositifs déjà institués seront reconduits avec cependant des inflexions pour certains :

- Elargissement du dispositif « Passeports Solidaires » encourageant la mobilité des jeunes rhônalpin-es, en lien avec la future configuration des dispositifs régionaux « Demain en main » et Appui aux Projets Citoyens des Jeunes (APCJ). L'application du dispositif à toutes les structures d'éducation populaire sera maintenue, avec une plus grande articulation avec les dispositifs de la vie lycéenne et de l'apprentissage. Les projets, étudiés dans le cadre d'un comité d'expertise élargi spécifique, pourront concerner l'ensemble des pays méditerranéens et des pays en voie de développement.
- « Plan régional de développement des échanges responsables » qui étendra le champ du Plan régional d'aide au commerce équitable aux échanges responsables : L'objet de ce plan est de favoriser la consommation responsable et sa connaissance par le public rhônalpin, en soutenant et communiquant sur le commerce équitable sud-nord (produits du sud), sud-sud (commerce vivrier local et interrégional), nord-nord (bio, circuits courts...). Ce plan se concrétisera notamment par le soutien du réseau spécialisé en Rhône-Alpes EQUISOL et des associations impliquées (Bioport, Artisans du Monde, AR-

DEAR...), par la promotion des achats publics responsables et par le suivi de la délibération régionale sur la transparence bancaire et fiscale.

- Orientation de la politique régionale francophone : L'implication ancienne de Rhône-Alpes dans la francophonie mérite d'être poursuivie selon les axes structurants précités en II, notamment pour le partage d'expériences entre le nord et le sud, les échanges sud-sud et la coopération dans les sous-régions continentales ; échanges qui contribuent au renforcement de capacités des collectivités et des sociétés civiles.
- Poursuite du « Fonds régional d'urgence » pour répondre aux conséquences des catastrophes humanitaires.

## **VI. L'ÉVALUATION DES PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Une évaluation régulière de la politique de coopération solidaire sera mise en place dans le cadre de : la politique régionale d'évaluation autour des piliers du Développement Durable, délibérée en Assemblée plénière du 21 juillet 2005, la contribution à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers l'Aide Publique au Développement, en conformité avec la délibération votée en Assemblée plénière de décembre 2010.

Des projets ou groupes de projets seront évalués, au regard de l'ensemble de leurs dimensions

institutionnelle, technique, sociale, économique, environnementale et culturelle, en s'intéressant à la participation de la population, ainsi qu'aux procédures et aux modalités d'usage des fonds.

Les critères d'évaluation, définis dès l'instruction des projets, correspondront aux axes structurants de la politique régionale. Des problématiques particulières pourront être éclairées le cas échéant. ▲



Composé d'une cinquantaine de membres basé/es en Europe, en Afrique et dans l'Océan indien, le groupe Afrique de la commission Transnationale EELV s'intéresse notamment à l'Afrique subsaharienne et se donne trois principaux objectifs :

- nourrir le parti, les élu/es locaux, les parlementaires et les équipes ministérielles écologistes d'analyses thématiques ou par pays (communiqués, « Notes de la Transnat' », etc.) ;
- nouer des liens avec des mouvements politiques et sociaux écologistes dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ;
- contribuer, le plus possible en actes, à la définition d'un politique de co-développement écologiste.

Le groupe Afrique EELV est bien entendu ouvert à toute nouvelle contribution.

Contact : Benjamin Bibas ([benjamin.bibas@noos.fr](mailto:benjamin.bibas@noos.fr) / T. 06 80 08 06 82)

## LE MALI FACE À UNE CRISE AUX ENJEUX MULTIPLES



Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Mali n'a jamais été confronté à une crise aussi grave. Celle-ci débute avec la reprise de la rébellion touarègue et l'attaque de Ménaka par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), créé en octobre 2011 avec pour projet de fédérer les mouvements touaregs autour de l'indépendance des trois régions Nord du Mali (Kidal, Tombouctou, et Gao). Très rapidement dépassée par cette rébellion revivifiée par les combattants rentrés de

Libye avec armes et bagages, l'armée malienne abandonne ses positions à Tinzawaten, puis Aguelhock le 24 janvier où 70 militaires maliens désarmés sont égorgés et la base de Tessalit le 11 mars après 12 jours de siège.

Devant cette situation insurrectionnelle inédite, l'armée malienne et son chef suprême, le président de la République Amadou Toumani Touré (ATT), ne parviennent pas à contrer les mouvements du MNLA qui dispose d'un armement sophistiqué pillé dans les garnisons du sud libyen.

Devant la crise inévitable de sécession du Nord qui menace le pays, le pouvoir évanescent de ATT est renversé le 22 mars 2012, soit deux mois avant la fin de son deuxième mandat, par un coup d'Etat militaire dirigé par le Capitaine Amadou Haya Sanogo.

En rompant la chaîne du commandement, les putschistes dont les revendications portaient sur la gestion catastrophique du problème du Nord, précipitent le Mali dans la partition avec l'occupation éclair par les rebelles

armés, des trois grandes villes du Nord (Kidal le 29 mars, Gao le 30 et Tombouctou le 1<sup>er</sup> avril).

Les rebelles du MNLA alliés aux groupes islamistes armés de Ansar dine<sup>1</sup>, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)<sup>2</sup> ou encore le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao)<sup>3</sup> prennent le contrôle d'un territoire de 800.000km<sup>2</sup>, avec une équation politique compliquée à résoudre. Les touaregs sont minoritaires dans les deux régions sauf à Kidal, la moins peuplée, et surtout des divergences profondes existent entre indépendantistes et partisans de la charia dans tout le Mali.

Le conflit prend rapidement une tournure dramatique avec l'afflux des réfugiés vers les pays voisins (300 000 personnes) et vers le Sud du pays (150 000 personnes).

Malgré tout le MNLA proclame le 6 avril, l'indépendance de l'Azawad, bien que celle-ci ne soit reconnue par aucun Etat et au moment où ses tentatives de fusion avec Ansar dine ont échoué. L'alliance entre djih-

distes et indépendantistes ne tient pas et le MNLA est chassé de Gao le 27 juin et d'Ansongo début juillet.

Après quelques semaines de tergiversations politiques et diplomatiques face à la situation de crise politique générée par le coup d'Etat, la communauté internationale et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) parviennent à faire reculer la junte avec le rétablissement de la Constitution et la signature le 6 avril d'un accord cadre qui fixe les modalités d'une transition politique. Sous la houlette du médiateur le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, l'intérim de ATT démissionnaire est assuré par Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée Nationale, et Cheick Modibo Diarra nommé premier ministre.

Cet accord cadre, mal ficelé, entrevoit une certaine reconnaissance de la junte, et ouvre une période d'instabilité politique à Bamako qui culmine avec l'agression de Dioncounda Traoré (21 mai) par des forces favorables à Sanogo (Copam et associations de jeunes..). Ces

derniers voulaient organiser une convention nationale pour choisir le chef de l'Etat sous la transition au mépris des règles constitutionnelles du Mali.

Cette agression, par sa gravité, a montré les vrais objectifs de la junte et de ses alliés politiques : régenter le jeu politique malien en étouffant toute contestation par des atteintes systématiques aux droits de l'Homme (arrestations arbitraires, tabassages, vols, séquestration, exécutions extra-judiciaires...). La situation actuelle reste préoccupante avec un président toujours en convalescence à Paris, un Premier ministre sans carrure, coincé entre les diktats et tergiversations de la CEDEAO, de l'Union Africaine, des partenaires du Mali et les exigences de la junte toujours active dans l'arrière-cour, cela malgré la dissolution du CNRDRE, l'organe du coup d'Etat.

Le Premier Ministre malien doit élargir son gouvernement avant fin juillet pour rester dans les exigences de la communauté internationale, une communauté internationale elle-même dépassée par l'effondrement soudain d'un

1. Ansar ed-Dine (« Les défenseurs de la religion »), mouvement touareg islamiste qui revendique l'application de la charia dans le Nord-Mali. Dirigé par le fameux Iyad ag Ghali, ancien chef des rébellions touareg des années 1990 puis médiateur pour l'État malien lors des négociations avec AQMI.
2. Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est une émanation du groupe islamiste armé algérien, le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), lui-même issu des groupes islamiques armés (GIA). Le GSPC est devenu officiellement AQMI le 25 janvier 2007. AQMI revendique l'idéologie salafiste djihadiste prônée par Oussama Ben Laden lors de la création de la mouvance en 1988.
3. Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) est un mouvement à la fois dissident et proche d'Aqmi qui s'est créé en mars 2011. Ce mouvement s'est spécialisé dans les enlèvements transfrontaliers. Rapt en décembre 2011 de trois humanitaires qui travaillaient dans des camps de réfugiés proches de Tindouf dans l'ouest de l'Algérie. Enlèvement, le 5 avril 2012, du consul d'Algérie et de six de ses collaborateurs basés à Gao.

pays pourtant présenté il y'a peu comme un modèle de démocratie en Afrique.

Les dimensions géopolitiques de la crise deviennent prégnantes face à l'incapacité des acteurs politiques maliens à mettre en place une transition solide à même de reconquérir sa souveraineté sur le Nord. Entre l'Algérie, la Mauritanie, le Burkina Faso, trois pays dont les agissements sont de plus en plus suspects dans le conflit (solution négociée, sympathies pour certaines factions touarègues – Ansar dine pour l'Algérie et MNLA pour les deux autres), et les pays va-t'en-guerre craignant la déstabilisation de toute la sous-région (Niger, Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigéria), la crise malienne n'est qu'à ses balbutiements et sa population prise entre plusieurs périls imminents (guerre civile, famine, maladies).

## LE NORD-MALI, UNE ZONE DE NON-DROIT À LA GÉOPOLITIQUE COMPLEXE

Coincée entre la Mauritanie, l'Algérie et le Niger, cette zone historique de transit n'a jamais réellement été sous le contrôle d'un Etat Malien qui, faute de moyens régaliens (douaniers, policiers, gendarmes) a abandonné ses marges aux narco-traficants, au

terrorisme d'AQMI et au trafic d'armes... cela depuis le milieu des années 2000.

Les organisations criminelles (AQMI, MUJAO) qui y ont installé leurs bases arrière se sont considérablement renforcées en hommes et en armement profitant du chaos né de la chute de Mouammar Kadhafi le 20 octobre 2011. Selon plusieurs sources elles possèdent « des missiles anti-aériens, armes anti-char, des camions lance-roquettes, des mitrailleuses de gros calibre et de nombreux véhicules 4x4 »<sup>4</sup>. Ces groupes disposent d'un véritable arsenal « assez puissant pour leur permettre d'atteindre leur but »<sup>5</sup> et faire le djihad pour imposer la charia à l'ensemble du pays.

Vers une « somalisation » du territoire ?

Le 27 juin 2012, l'alliance de circonstance entre les touaregs du MNLA favorables à l'indépendance d'un Azawad laïc et les groupes salafistes Mujao et Ansar dine chapeautés par AQMI, non sécessionnistes et tous partisans de la charia, vole en éclat.

Ayant instrumentalisé le MNLA en profitant de son expertise militaire et de ses réseaux de communication en Occident, les djihadistes se sont rendus maîtres des régions du Nord. L'éviction du MNLA sans soutien financier et disposant de peu de réseaux

dans les tribus pour légitimer son projet indépendantiste devenu obsolète clarifie la situation.

Le Nord du Mali vit aujourd'hui une situation effrayante : fermeture des écoles, pillage de bâtiments publics, destruction des débits de boisson, imposition du voile islamique, destruction de bibliothèques, interdiction de la musique autre que religieuse... A cela s'ajoute, depuis plusieurs mois, toute une série d'exactions (viols, meurtres, flagellations...), recrutement d'enfants soldats qui sont à la fois imputables aux membres du MNLA comme à ceux de Ansar din<sup>6</sup>. Cette imposition forcée de la charia à des populations traumatisées par le saccage de son patrimoine culturel et la destruction fin juin des mausolées de Tombouctou a créé un malaise dans la communauté internationale. Malgré la prise de position de Fatou Bensouda, procureur de la Cour pénale internationale (CPI), qui a déclaré que la destruction en cours de mausolées est « un crime de guerre » passible de poursuites de la CPI puis ouvert un examen préliminaire sur la situation au Mali depuis le 1er janvier 2012, les djihadistes continuent de déployer leur macabre politique de conversion forcée des populations à leur approche rigoriste de l'islam.

### Quelle posture adopter face à cette crise malienne ?

### Éléments contributifs à une prise de décision collective

Plusieurs problématiques dans cette crise malienne concernent des thématiques à approfondir au sein d'EELV : question des minorités, intégration africaine (rôle de la CEDEAO), questions environnementales (désertification, questions foncières), décentralisation, co-développement... et aussi quelle politique africaine de la France dans un monde multipolaire. Devant la complexité de la situation malienne qui est extrêmement mouvante, nous dégagons les recommandations suivantes.

Quelle position politique ?

- Demander que la junte soit exclue du jeu politique et soutenir la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale capable de travailler à la recomposition d'une armée républicaine, à la protection des institutions et d'établir la mise en œuvre d'un calendrier pour l'organisation d'élections.
- Défendre la souveraineté territoriale malienne et le fondement laïc de sa république car elle respecte la liberté de culte et évite une hiérarchisation des croyances.
- Inviter les Touaregs du MNLA à renoncer à la sécession, à dissoudre leur comité exécutif et à s'asseoir à la table des négociations pour participer au rétablissement de l'intégrité territoriale
- Exiger de la junte la fin des détentions arbitraires et l'arrêt

des menaces envers les journalistes.

- Faire respecter des droits humains et demander l'ouverture d'une commission d'enquête pour rechercher les responsables de la tuerie d'Aguelhock.
- Encourager le Procureur de la CPI à poursuivre ses engagements en recherchant les responsables de la destruction des mausolées de Tombouctou et des autres violations graves des droits humains survenues au Mali depuis le 1er janvier 2012.
- Demander à l'ONU l'ouverture d'enquêtes sur les exactions commises au Nord et sur les sources financières et matérielles des groupes armés.

### Une coopération sous-régionale sahélienne basée sur la sécurité

- Encourager les pays de la sous-région (CEDEAO, Mauritanie et l'Algérie) à définir une stratégie commune pour que le Mali retrouve le contrôle de l'intégralité de son territoire. Encourager l'Algérie à aller dans cette direction.
- Etudier toutes les solutions portées par les acteurs de la sous-région qui ont pour objectif de mettre fin aux agissements d'Aqmi, de procéder au démantèlement des groupes armés et à leur désarmement.
- Refuser toute intervention militaire de la France et inviter la CEDEAO et l'UA (Union Africaine) à poursuivre leurs efforts et à accélérer les négociations (Mission de la Cédéao au Mali dite Micema) pour

choisir les modes de résolutions du conflit.

- Eviter une intervention militaire occidentale qui risque d'accroître les tensions et favoriser une dissémination de la violence à la sous région.
- Accompagner les solutions humanitaires, les négociations avec les groupes armés Touaregs et la remise sur pied des forces armées maliennes.

L'Union européenne directement concernée par les trafics de drogue qui s'opèrent sur l'axe Sud/Nord qui va de la Guinée-Bissau à l'Algérie doit s'impliquer dans la mise en œuvre d'une organisation de sécurité transfrontalière sahélienne stable et efficace. Cette organisation doit aboutir rapidement à la définition d'une stratégie commune contre les trafics au plan institutionnel, juridique et opérationnel.

La situation au Nord-Mali résulte également d'un défaut de réglementation et de transparence sur le commerce des armes. La France et l'Union Européenne doivent se montrer volontaristes en accentuant la pression sur la communauté internationale et les principaux pays exportateurs (Russie, USA, Chine) pour qu'une législation contraignante sur le commerce des armes conventionnelles puisse aboutir.

### Répondre à l'urgence humanitaire

Il y a urgence à venir en aide aux populations du nord frappées par un manque flagrant de

4. « Le retour des Touareg au Mali et au Niger : quels enjeux ? », *Nouvelles du GRIP*, 4/12/

5. « Qaddafi's Weapons, Taken by Old Allies, Reinforce an Insurgent Army in Mali », *New York Times*, 5 février 2012.

6. <http://www.hrw.org/fr/news/2012/04/30/mali-les-rebelles-du-nord-perp-trent-des-crimes-de-guerre>



nourriture (période de soudure), de soins, de médicaments et où des cas de choléra viennent d'être signalés. Quelques rares ONG continuent d'avoir une action sur place par l'intermédiaire de relais locaux, mais la plupart des programmes sont arrêtés.

## Face à l'urgence sanitaire et en vertu du droit international :

– Nous demandons l'instauration d'un corridor humanitaire pour faciliter l'accès à la zone

nord aux ONG d'urgence.

– La restauration des conditions de sécurité (déminage et démantèlement des groupes armés) pour assurer le retour des réfugiés et la reprise de l'activité économique.

– Nous souhaitons dès l'instauration d'un gouvernement d'union nationale que les partenaires multilatéraux du Mali s'unissent pour soutenir l'économie malienne et les aides d'urgence aux populations civiles durement touchées par la crise.

Une fois la situation stabilisée, nous espérons que la France ouvrira avec le Mali, la page d'une coopération écologique, éthique et respectueuse de la diversité des cultures. ▲

Cédric Taurisson  
et Ibrahima Sidibé  
Pommier,  
le 20 juillet 2012

Contacts :  
cedrikson@gmail.com /  
sidibe-pommier.  
ibrahima@neuf.fr

## CONGO-BRAZZAVILLE : C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT DIRE STOP AUX SCRUTINS MASCARADES DES DICTATURES « AMIES DE LA FRANCE »

**Texte publié le 24 juillet 2012  
par le Collectif de solidarité  
avec les luttes sociales  
et politiques en Afrique,  
dont EELV est signataire :**

Les élections législatives des 15 juillet et 5 août au Congo-Brazzaville se déroulent en plein été en France, alors que les élections françaises viennent de provoquer l'alternance. La nouvelle politique africaine française, sou-

mise à des contraintes diplomatiques comme au poids du passé, tarde à se définir. Pourtant, l'arrêt sans ambiguïté du soutien aux dictatures, le soutien à la démocratisation sont attendues en France comme en Afrique : aucun scrutin servant à protéger un régime dictatorial n'est admissible.

Denis Sassou N'Guesso, qui a déjà été au pouvoir 27 ans, n'organise pas des élections pour

les perdre. Le parlement sera nommé par le parti-Etat, le Parti Congolais du Travail (PCT), qui ne laissera aucune chance à des forces d'opposition. Les listes électorales ne sont pas fiables, puisqu'il n'y a pas eu de recensement administratif convaincant depuis 1997. La répression, la corruption, le népotisme, la construction par le pouvoir de faux partis, ne permettent pas à une opposition réelle de s'organiser. Le découpage électoral

avantage le Nord du pays, dont les circonscriptions regroupent beaucoup moins d'électeurs qu'au Sud.

Le pouvoir dispose de moyens considérables et distribue de l'argent contre le boycott des élections. Comme lors de la dernière élection présidentielle en 2009, la population, qui vit toujours dans la peur depuis la guerre de 1997-1999, n'est pas dupe et évite de se déplacer. Ces législatives, qui se tiennent en présence d'observateurs de l'Union Africaine et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)<sup>1</sup>, complices et partenaires de la société civile pro-gouvernementale dénommée Fosocel<sup>2</sup>, n'apportent aucune avancée démocratique.

Sassou N'Guesso est fort de l'argent du pétrole, dont une grande partie est arrivé en France. Son pays reste stratégique pour l'approvisionnement français en pétrole au travers des sociétés Total ou depuis les années 2000 Pérenco. La société civile congolaise se bat, avec le réseau international 'Publiez ce que vous payez', pour la transparence des contrats pétroliers. Leur rapport de février 2011 « rappelle les mécanismes d'évaporation de la rente pétrolière ainsi que la complaisance du FMI et de la France à l'égard des autorités congo-

laises alors que le Congo peine à obtenir un statut de conformité avec les critères de l'ITIE. »<sup>3</sup>. La population ne profite en effet toujours pas de cette rente.

Ainsi, tandis que la justice française s'active sur les Biens Mal Acquis de la famille gouvernant la Guinée Equatoriale, la poursuite de la procédure contre Sassou N'Guesso est attendue, sans même parler de la fortune déposée dans les paradis fiscaux et judiciaires.

François Hollande hérite d'une relation marquée par des décennies de compromission avec la dictature. Parmi les derniers exemples en date, Nicolas Sarkozy avait laissé, en juillet 2009, Jean-Michel Fourgous et Jean-François Mancel, députés UMP, et Jacques Toubon et Patrick Gaubert, eurodéputés UMP sortants, valider officiellement l'élection présidentielle, et avait confirmé son appui à Sassou N'Guesso en février 2011 en accordant la Légion d'honneur au contre amiral congolais Jean Dominique Okemba, figure de proue du régime, puis en recevant le président congolais à la fin de son mandat.

Comme celle de ces prédécesseurs, la présidence de Nicolas Sarkozy est marquée par un soutien constant à des dictatures

africaines, notamment à l'occasion de mascarades électorales qui ont permis à ces régimes de se maintenir et de gérer leur image à l'international. Rompre avec la Françafrique signifierait mettre maintenant en place une politique française prenant en considération la responsabilité de l'Etat français dans la situation de plusieurs pays. La démocratisation est particulièrement bloquée en Afrique centrale, où l'influence française est forte dans au moins 5 pays subissant des régimes dictatoriaux : Tchad, Cameroun, Centrafrique, Gabon et Congo-Brazzaville.

Dans son 58e engagement de campagne présidentielle, François Hollande promettait de « rompre avec la Françafrique, en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité ». A l'occasion de la nouvelle mascarade électorale au Congo-Brazzaville, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique demande donc au gouvernement français :

- de réformer rapidement la politique française en l'axant désormais sur le soutien à la démocratisation
- de dénoncer tous les scrutins organisés par des régimes dictatoriaux forts du soutien historique de la France en dehors

1. Déclaration préliminaire de la mission internationale d'observation UA et CEEAC sur les élections législatives du 15 juillet 2012 en République du Congo qui conclut « Les élections législatives du 15 juillet 2012 en République du Congo ont été libres, transparentes et crédibles. »

2. FOSOCCEL : Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes

3. 24 février 2011, « Congo Brazzaville : le pétrole ne coule pas pour les pauvres », rapport du Secours Catholique, de ses partenaires d'Eglise et de "Publiez Ce Que Vous Payez"



- des normes internationales, sans garantie de transparence et de véritable démocratie
- de mettre fin à toute coopération militaire et policière avec les dictatures
- de s'engager davantage pour la transparence des industries extractives et la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires.



Signataires du communiqué participants au Collectif de Solidarité avec les Lutttes Sociales et Politiques en Afrique :

Fédération des Congolais de la Diaspora, Survie, Afriques en lutttes, Ca suffit comme ça ! (Gabon), La Plateforme

Panafricaine, Union des Populations du Cameroun, Parti de Gauche, Europe Ecologie Les Verts, Gauche Anticapitaliste, Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique.

## PÉTROLE OU BIODIVERSITÉ ? GÉOSTRATÉGIE DE LA FRANCE DANS LE CANAL DU MOZAMBIQUE

Le Canal du Mozambique est cet idyllique détroit de l'océan Indien qui sépare Madagascar de la côte africaine, plus particulièrement du Mozambique. Les pays côtiers du détroit incluent aussi les Comores et la France, grâce à l'île Mayotte et aux îles Eparses, nom sous lequel sont regroupés 5 minuscules îlots : Europa, Juan de Nova, Bassa de Nova et les Glorieuses, Tromelin. Mayotte et les îles Eparses font l'objet depuis plusieurs décennies d'un contentieux avec les Comores, Madagascar et Maurice.



En 1960, 87 jours avant l'Indépendance de Madagascar, le gouvernement français place les

îles Eparses, jusqu'alors considérées comme des dépendances malgaches, sous l'autorité directe du Ministre de l'Outre Mer. C'est le Général De Gaulle lui-même qui insiste pour que ces îles restent françaises. Ce n'est qu'à partir de 1973<sup>1</sup> que Madagascar revendique plutôt mollement la souveraineté des îles Eparses, bientôt rejointe par Maurice. En 1979 et 1980, l'Assemblée générale des Nations unies a passé une résolution invitant la France à restituer les îles Eparses à Madagascar<sup>2</sup>. Cependant, les îles sont restées

1. « Juan de Nova, du gaz dans l'eau entre Madagascar et la France ». par Patrick Rakotomalala » (Lalâtiana Pitchboule), 23 mars 2012, in [www.madagascar-tribune.com](http://www.madagascar-tribune.com) & [survie.org](http://survie.org)  
2. Résolution 34/91 du 12 Décembre 1979 & Résolution 35/123 du 11 Décembre 1980. Organisation des Nations unies.

dans le giron français, et les dirigeants successifs de Madagascar ont négligé à plusieurs reprises de porter la question à la tribune des Nations unies. En 2005, les îles sont placées sous l'autorité des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), qui ont la particularité d'être en dehors de l'Union européenne et permettent à la France d'y jouer sa partition en solo<sup>3</sup>. En juin 2010, la France signe avec Maurice un accord-cadre de co-gestion de Tromelin, accord qui mentionne que la France ne saurait renoncer à sa souveraineté sur Tromelin, ni sur les autres îles Eparses<sup>4</sup>.

En 1974, les Comores deviennent indépendantes, mais Mayotte reste française par une entorse au principe d'intégrité territoriale des pays accédant à l'indépendance. Cette situation vaut à la France une première condamnation des Nations unies, en 1977, qui exige le respect de la souveraineté comorienne sur l'île<sup>5</sup>, résolution suivie de nombreux rappels. Le référendum de 2009 approuvé à

plus de 95% par la population mahoraise, fait passer Mayotte au statut de département d'outre-mer. Cependant, la légalité de ce référendum est questionable, puisque la résolution des Nations unies interdisait à la France d'organiser tout référendum sur l'île.

Dans son allocution lors du colloque parlementaire consacré aux îles Eparses en 2009, la secrétaire d'Etat française à l'Outre-Mer, soulignait que la priorité était « le maintien des conditions d'exercice de la souveraineté française », par une présence humaine effective, jusqu'alors exercée par l'armée<sup>6</sup>. Le rapport d'information du Sénat rédigé à l'occasion du colloque<sup>7</sup> insiste sur la « richesse et la beauté de ces îles, véritables réserves naturelles, qui doivent demeurer des espaces protégés et des sanctuaires de biodiversité »<sup>8</sup>. Déclarés réserves naturelles depuis 1975, certains des îlots ne sont habités que par une poignée de fonctionnaires français, les autres sont inhabitables. L'accès est interdit à quiconque

n'a pas de sérieuses raisons administratives, militaires ou scientifiques pour y pénétrer. Selon le rapport du Sénat, les îles Eparses sont « des sites de reproduction indispensables pour plus de 3 millions d'oiseaux de 26 espèces ainsi que pour quelques 15 000 tortues marines » ; elles offrent « des sujets de recherche uniques aux sciences de l'univers » et constituent « un lieu d'observation privilégié des changements globaux en milieu tropical ». Enfin, le même rapport met en exergue le potentiel de coopération avec Mayotte<sup>9</sup> et les autres pays riverains pour la gestion des ressources naturelles de la zone.

Autrefois sur la route des épices, le Canal est devenue une voie majeure par laquelle transite une partie du pétrole exporté du Moyen-Orient. Plus récemment, la lutte contre les pirates est une raison avancée par la France pour renforcer sa présence militaire dans la zone. Il est néanmoins fort probable que l'intérêt « bien compris » de la France

3. « Le statut, aux yeux de l'Union Européenne, de « pays et territoire d'outre-mer » des TAAF offre à notre pays la possibilité d'y siéger indépendamment de l'Union européenne et donc, potentiellement, d'y défendre une position originale, notamment dans l'intérêt bien compris de cette France de l'océan Indien dont les TAAF sont la composante maritime majeure ». Allocution de Marie-Luce Penchard, secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer. Colloque « Iles Eparses, Terres d'avenir », Sénat, 5 octobre 2009.  
4. « Juan de Nova, du gaz dans l'eau entre Madagascar et la France », *ibid.*  
5. Résolution 31/4 du 21 octobre 1976. Organisation des Nations unies.  
6. Allocution de Marie-Luce Penchard, *ibid.*  
7. Rapport d'information n° 299 enregistré à la Présidence du Sénat le 17 février 2010, sur les îles Eparses, par M. Christian Cointat, sénateur.  
8. Leur préservation écologique est indissolublement liée à une présence permanente et à la pérennité des moyens de desserte aérienne et maritime. Allocution de Marie-Luce Penchard, *ibid.*  
9. « Le parc naturel marin de Mayotte créé en 2010 s'étend sur près de 70 000 km<sup>2</sup>, et compte près de 200 km de récifs coralliens ». Rapport d'information n° 299, Sénat, *ibid.*

réside dans la Zone d'Exclusivité Economique (ZEE). La convention internationale de Montego Bay autorise en effet un pays à contrôler les ressources d'un espace maritime de 200 milles nautiques au large de ses eaux territoriales. Cette réglementation permettrait donc à la France de contrôler un espace maritime de 425 000 km<sup>2</sup>, soit deux tiers du Canal du Mozambique. Les textes sont peu clairs sur la délimitation des ZEE entre des territoires situés à moins de 400 milles nautiques, ce qui est le cas pour l'ensemble des parties en présence dans le Canal du Mozambique. L'enjeu est régional et le Mozambique a engagé quant-à lui un programme ambitieux de délimitation de ses frontières maritimes<sup>10</sup>. Une étude menée dans ce cadre questionne le statut d'île donné aux atolls ou rochers non habités du Canal et leur légitimité à disposer d'une ZEE. Ce rapport note que le Mozambique pourrait aussi pour des raisons historiques revendiquer un droit sur Juan de Nova et Bassas da India. Enfin, le rapport souligne l'importance pour le Mozambique d'une résolution rapide des disputes sur Mayotte et les îles Eparses, pour savoir avec

qui négocier ses propres frontières (France ou Comores et Madagascar).

La délimitation de ces ZEE a des implications économiques évidentes, en premier lieu en ce qui concerne la pêche. Ainsi, la secrétaire d'Etat soulignait dans son allocution du 5 octobre 2009 que « les richesses de l'océan dont nous avons la responsabilité au travers de nos ZEE doivent profiter davantage à l'ensemble de la France de l'océan Indien ». Mais depuis quelques années, des intérêts bien plus grands se profilent et génèrent une urgente nécessité de régler définitivement la question de souveraineté et de ZEE sur toute la zone du Canal du Mozambique. Déjà en 2003, une étude réalisée par TGS-Nopec, société d'exploration pétrolière, prédisait que « le Canal du Mozambique peut être comparé à la Mer du Nord dans le milieu des années soixante, lorsque la découverte d'un important gisement gazier en révéla les potentialités »<sup>11</sup>. Ce premier gisement a été découvert dans les eaux territoriales du Mozambique. Selon TGS-Nopec, les deux gisements de pétrole découverts à Madagascar plaident aussi pour une région

riche en hydrocarbure. On shore et off shore, l'exploration pétrolière et gazière couvre d'ailleurs un bon tiers du territoire malgache. Autour de Juan de Nova, la France a cédé deux permis d'exploration pétrolière, lesquels sont d'ailleurs entachés d'illégalité dans la mesure où ces permis portent sur une zone dont la frontière avec Madagascar « reste à déterminer », et... juxtaposent des permis accordés par l'Etat Malgache<sup>12</sup>. Au Mozambique, outre le gisement gazier qui pourrait propulser l'un des pays les plus pauvres au monde au rang de pays émergent, d'autres programmes d'exploration pétrolière et gazière pourraient s'avérer positifs. Un projet de raffinerie y est en passe de voir le jour pour un investissement de plus de 6 milliards de dollars<sup>13</sup>. Tout récemment, les Comores viennent de signer un accord de coopération avec une compagnie pétrolière portant sur l'exploration dans toutes leurs eaux territoriales<sup>14</sup>. Madagascar et le Mozambique étaient d'ailleurs cités dans une conférence mondiale sur le pétrole organisée à Paris par IFP Énergies nouvelles et Pétrostratégies en mai dernier, où était invité le Ministre de l'Energie de Madagascar<sup>15</sup>. As-

sez curieusement, le rapport du Sénat français<sup>16</sup> ne parle pas de ce potentiel ; pire, il suggère en annexe qu'il n'y aurait aucun intérêt pétrolier attaché aux îles Eparses. On peut se demander comment la mission sénatoriale et les experts consultés ont pu faire l'impasse sur ces importants travaux d'exploration et découvertes.

En 2009, c'est aussi le début d'une crise politique mortifère à Madagascar. L'ancien Président Marc Ravalomanana est renversé par un coup d'Etat, au profit d'Andry Rajoelina, entouré d'une poignée d'hommes d'affaires, militaires et politiciens hostiles à Marc Ravalomanana. Depuis le début de cette crise, la France manie un double langage : elle ne peut entériner ouvertement ce qu'elle a qualifié officiellement de coup d'Etat ; mais en coulisse, la diplomatie française s'active pour légitimer aux yeux de la communauté internationale le nouvel homme fort de la Grande Ile, considéré comme plus favorable à la France, et empêcher le retour de l'ancien président en exil en Afrique du Sud. Si l'on en croit des diplomates proches du dossier à Antananarivo, c'est un véritable bras de fer qui se joue entre d'une part la France plus ou moins soutenue par l'Organi-

sation internationale de la Francophonie et la Commission de l'Océan Indien, et d'autre part la Southern African Development Community (SADC), les Etats-Unis et même l'Union européenne, qui ne veulent pas laisser la France jouer sa partition française.

Depuis 2009, des observateurs de cette crise se demandent quel peut être l'intérêt de la France à Madagascar. Les deux ambassadeurs qui se sont succédés jurent qu'il n'y a que des intérêts motivés par la présence de quelques 25 000 français (dont la moitié ont aussi la nationalité malgache) et 650 entreprises françaises, et par des liens d'amitié historiques entre les deux pays. Ceci ne justifie en rien l'appui déguisé à un coup d'Etat<sup>17</sup> qui a mené au régime qualifié par des observateurs politiques du pire que la Grande Ile ait connu depuis son indépendance, et à une situation calamiteuse, que ce soit d'un point de vue économique, démocratique, institutionnel ou humain. La mainmise sur les îles Eparses et leurs ZEE pourraient bien apporter une réponse à cette question : un dirigeant peu regardant et favorable à la France serait certainement un atout pour obtenir des accords bilatéraux sur ces îles<sup>18</sup>. Il faut souligner en

particulier que Juan de Nova se situe à 150 km des côtes malgaches, sur le plateau continental de la Grande Ile, et s'intègre naturellement dans la ZEE malgache. Les ZEE françaises et malgaches sont donc dans le principe en superposition. Faute de négociation et de délimitation des limites des ZEE respectives, ou à la rigueur en l'absence d'un accord de cogestion, personne n'est propriétaire de rien<sup>19</sup>.

Pour en revenir au pétrole, aux côtés de diverses juniors, on retrouve ici les géants comme Total, Shell, Exxon, ENI. Total est le détenteur majoritaire des droits sur le gisement de sables bitumineux de Bemolanga à Madagascar. Officiellement, il vient de renoncer à l'exploitation de ce gisement pour des raisons incertaines – environnement ou rentabilité – mais se lance dans un programme d'exploration de pétrole conventionnel plus profond sur le même bloc. On apprend également que Total aurait proposé de racheter la société Wessex qui détient 70 % du permis sur Juan de Nova, et a exprimé son intérêt à prendre une participation dans les gisements de gaz récemment découverts par ENI au large du Mozambique<sup>20</sup>. De l'autre côté du Canal, le projet de raffinerie de pétrole compte parmi ses actionnaires

10. *Maritime boundaries delimitation, management and dispute resolution. Delimitation of the Mozambique maritime boundaries with neighbouring states (including the extended continental shelf) and the management of ocean issues. Elisio BeneditoJamine. The United Nations and Nipponese fellowship programme 2006-2007. Division for Ocean Affairs and the Law of the Sea. Office of Legal Affairs. United Nations, NY, USA.*

11. Panapress, « Le canal du Mozambique aurait d'importantes réserves de pétrole », juin 2003.

12. « Juan de Nova, du gaz dans l'eau entre Madagascar et la France », *ibid.*

13. *www.macaub.com.mo. Nova refinaria no sul de Moçambique custa 6,7 mil milhões de dólares. 4 septembre 2008.*

14. *Mozambique Channel Discovery Ltd : avis concernant un Accord d'assistance technique et d'exploration pétrolière et gazière avec les Comores. 6 juin 2012.*

15. *http://bourse.lefigaro.fr. Fabrice Nodé-Langlois. 4 Mai 2012. Madagascar, nouvelle frontière pétrolière.*

16. *Rapport d'information n° 299, Sénat, ibid.*

17. « *Les fantômes de Madagascar. La France, acteur-clé de la crise malgache* » par Thomas Deltombe, mars 2012. *Le Monde Diplomatique.*

18. « *Juan de Nova, du gaz dans l'eau entre Madagascar et la France* », *ibid.*

19. « *Juan de Nova, du gaz dans l'eau entre Madagascar et la France* », *ibid.*

20. *www.info-express.ma. « Total veut acquérir une société d'exploration pétrolière britannique opérant au Maroc ».*



Leonardo Simao, ancien ministre des Affaires étrangères du Mozambique et directeur de la Fondation de Joaquim Chissano, lui-même ancien Président du Mozambique<sup>21</sup>. La Fondation, qui a pour vocation de promouvoir la paix et le développement économique au Mozambique<sup>22</sup>, s'assurerait ainsi un financement en étant chargée d'une composante de la responsabilité sociale de la raffinerie. Coïncidence, ces deux hauts responsables sont médiateurs dans la crise malgache au nom de la SADC, avec Tomaz Salomao, également Mozambicain et ancien ministre des Finances de Joaquim Chissano. En juin 2011, de sérieux doutes ont plané sur la partialité, voire l'intégrité de cette médiation, lorsque celle-ci avait publié « par erreur » une feuille de route très favorable à Andry Rajoelina et très différente de la position que tenait la SADC jusqu'alors<sup>23</sup>.

Comme l'a rappelé le PDG de Total Christophe de Margerie, « il faudra produire en 2020, 40 millions de barils quotidiens supplémentaires – quatre Arabie saoudite! Pour l'industrie pétrolière, l'exploration des nouvelles frontières, dès lors que les conditions économiques et politiques permettent une exploitation rentable, est une question vitale »<sup>24</sup>. Madagascar et l'Afrique de l'Est sont en passe de devenir cette nouvelle frontière du pétrole. Cette perspective est inquiétante pour plusieurs raisons. Il est difficile de voir comment la protection de l'environnement exceptionnel et sensible du Canal du Mozambique peut être compatible avec une exploitation des hydrocarbures. L'incertitude sur les frontières entre ZEE pourrait bien dégénérer en conflit larvé ou en crises politiques à répétition. Hormis la France, les Etats concernés sont parmi les plus pauvres au monde ; l'autonomie

économique et la sécurité alimentaire des populations locales dépendent fortement des ressources halieutiques, et il n'est pas certain que leurs voix comptent dans un contexte politique fragile. Ces pays ne sont donc pas à l'abri comme au Nigéria, en Angola ou au Tchad, de la malédiction de l'or noir. La France semblait plus que jamais décidée à préserver ses intérêts dans le Canal de Mozambique. Il y a là une opportunité pour le nouveau gouvernement français de montrer que les engagements du candidat socialiste en faveur d'une nouvelle relation avec l'Afrique n'étaient pas de vains mots. ▲

**Agnès Joignerez,**  
spécialiste en environnement  
et développement durable,  
basée à Madagascar.  
Contact : agnesjoi@yahoo.fr

21. [www.macauhub.com.mo](http://www.macauhub.com.mo). Nova refinaria no sul de Moçambique custa 6,7 mil milhões de dólares. 4 septembre 2008.

22. <http://www.fjchissano.org.mz>

23. <http://www.madagascar-tribune.com/>. 15 septembre 2011

24. <http://bourse.lefigaro.fr>. Fabrice Nodé-Langlois. 4 mai 2012. Madagascar, nouvelle frontière pétrolière

## QUÉBEC : UN PRINTEMPS ÉRABLE AUX RACINES TRÈS PROFONDES



**A** l'instar d'autres récentes révoltes de la jeunesse (Printemps arabes, Indignés, Occupy), nul n'avait prévu le puissant mouvement étudiant qui depuis six mois se développe au Québec. A l'origine, il y a, début février 2012, une grève pour protester contre une nouvelle tentative d'augmenter les frais de scolarité à l'université. Séjournant alors à Montréal, j'ai pu participer à quelques unes des premières manifestations et constater que la mobilisation était relativement modeste (et les déploiements policiers pour le moins surdimensionnés). Pourtant, un mois plus tard, 300 000 des 420 000 étudiants québécois sont en grève et une grande majorité d'établissements sont bloqués. Début août, ils sont encore 175 000 à n'avoir pas repris les cours.

Entre temps, les manifestations diurnes et nocturnes se sont multipliées. Certaines attirant

plusieurs centaines de milliers de manifestants, ce qui est considérable dans un pays de sept millions d'habitants. Parfois, des affrontements violents en marge des défilés se terminent mal : manifestants grièvement blessés, arrestations massives (plus de 3 000 à ce jour !). Pour durer, les étudiants font preuve d'inventivité en adoptant le carré rouge comme signe de ralliement, en utilisant les réseaux sociaux pour déjouer les stratégies policières, en défilant nus dans les rues...

Face à la détermination des contestataires, le gouvernement libéral (Droite, fédéraliste) dirigé par Jean Charest fait adopter le 18 mai la loi 78 qui restreint le droit de grève et de manifestation. Elle permet également de suspendre les cours jusqu'au 15 août dans les cégeps (Collège d'Enseignement Général et Professionnel, l'équivalent de nos lycées avec classes prépara-

toires) et les universités toujours en grève. Les syndicats étudiants doivent prochainement se réunir afin de décider démocratiquement si la grève se poursuivra au-delà du 15 août... et ainsi défier une nouvelle fois la loi et le gouvernement ! Ils sont confortés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui vient de juger que la loi 78 porte atteinte aux libertés des Québécois.

Loin d'affaiblir le mouvement, cette "loi matraque" le radicalise et entraîne dans la contestation d'autres catégories de la population qui défient la loi 78 en organisant à 10, 100 ou 1 000 des concerts de casseroles spontanés et multi générationnels.

Dans une société peu habituée à des mouvements sociaux d'envergure, ce printemps érable frappe les esprits. Beaucoup de



commentateurs le qualifient de Mai 68 québécois. Il faut dire - hasard ou clin d'oeil historique transatlantique - que la première grande manifestation étudiante s'est déroulée le 22 mars (depuis une manifestation massive est organisée tous les 22 du mois). Le mot d'ordre de la dernière grande manif - celle du 22 juillet - : « Dehors les néolibéraux. Ici, comme ailleurs, on a raison de se révolter » a lui aussi de re-lents soixantehuitards. Tout comme l'immense drapeau rouge frappé du slogan « Vive la révolution ! » qui flottait ce jour là au-dessus de la foule. Pous-sant la comparaison, Le Point va jusqu'à qualifier Gabriel Nadeau-Dubois, le médiatique porte-pa-rolle de la CLASSE, le plus radical des trois syndicats étudiants engagés dans ce combat, de « Cohn-Bendit du Québec ».

S'il était sans doute imprévisible, ce mouvement de la jeunesse scolarisée ne vient pas de nulle part. Il plonge ses racines dans une histoire qui ne fut pas toujours tranquille...

En surface, il y a tout d'abord l'exaspération de plus en plus répandue dans la population contre un gouvernement frappé par l'usure du pouvoir (Jean Charest est Premier Ministre depuis bientôt 10 ans) et fortement soupçonné de corruption avec le milieu de la construction, lui même en partie lié avec le crime organisé. Les accusations sont si graves que Charest a dû, après deux ans de refus, accepter qu'une commission d'enquête publique voie le jour. Elle a com-

mencé à se réunir et va durer pendant de longs mois. Une véritable épée de Damoclès au dessus du gouvernement libé-ral...

Au-delà de cet aspect conjonc-turel, il existe depuis de nom-breuses années dans la jeu-nesse québécoise un fort sentiment d'injustice dû au fait que les baby boomers nés au lendemain de la Seconde guerre mondiale et devenus adultes lors de la Révolution tranquille des années 60, se sont accaparés pouvoirs et richesses et ont - ici comme ailleurs - beaucoup de mal à laisser la place aux géné-rations suivantes. Aussi, l'aug-mentation des frais de scolarité est vécue comme une injustice supplémentaire. La goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Si elle n'est pas plus politisée que celle d'ici, la jeunesse qué-bécoise, est influencée par des mouvements comme Occupy Wall Street (New-York est à une demi-journée de voiture de Montréal). Elle est, dans ce pays où, en dehors des villes, la na-ture est (encore) omniprésente et comme le reste de la popula-tion, très sensible aux questions environnementales. Ce qui ex-plique que la plus imposante ma-nifestation de ce printemps éra-ble se soit déroulée le 22 avril, le Jour de la Terre ; elle regroupait étudiants et défenseurs de l'environnement dénonçant le Plan Nord des Libéraux qui consiste à vendre (pas trop cher) les immenses richesses du grand nord québécois aux indus-tries minières. Cela permet aussi

de comprendre pourquoi les étu-diants ont tenté de perturber dé-but juin le Grand Prix de Formule 1 de Montréal.

Enfin, à sa marge, une petite fraction de la jeunesse s'est ra-dicalisée ces dernières années. Se réclamant volontiers de l'Anarchie, souvent vêtue de noir, elle dénonce principalement les violences policières. C'est elle - mais pas seulement - qui était aux avant-postes lors des affrontements avec les forces de l'ordre à Montréal et à Victoria-ville lors du congrès du Parti Li-béral. C'est aussi sans doute de ses rangs qu'est issue la poi-gnée de jeunes militants qui, dé-but mai, ont lancé des fumigènes dans le métro de Montréal, le pa-ralysant pendant plusieurs heures. Certains, filmés par des caméras de vidéosurveillance, ont été arrêtés. Accusés de ter-rorisme, ils risquent des années de prison...

Ce refus de l'augmentation des frais de scolarité relève d'une histoire déjà ancienne. Dans un continent nord-américain où les études universitaires sont per-çues comme un investissement individuel, le Québec fait figure d'exception. Lors de la Révolu-tion tranquille il avait été décidé que, comme en France, l'accès à l'université serait quasi-gratuit. Cela a duré jusqu'au milieu des années 80 où une année univer-sitaire coûtait moins de 450 eu-ros. C'est le Parti québécois (centre Gauche, indépendan-tiste) qui le premier souhaite une augmentation. La réaction des étudiants le fait reculer.

Même réaction du gouverne-ment suivant, libéral celui là. La première hausse effective date de 1990. Depuis, augmenta-tions, reculs et grèves se succè-dent. Aujourd'hui les frais de sco-larité dépassent les 2 000 dollars (environ 1 750 euros). Vu d'ici cela peut sembler beaucoup. Mais c'est, en moyenne, deux fois moins que dans le reste du Canada et infiniment moins que dans les universités étasu-niennes. C'est sur ce constat que les Libéraux s'appuient pour justifier l'augmentation de 75% sur cinq ans qu'ils tentent d'im-poser. Les étudiants répondent que non seulement ces frais les obligent à travailler pendant leur scolarité mais qu'une fois leurs études terminées, leur endette-ment s'élève souvent à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Cette révolte estudiantine est aussi alimentée par la mauvaise gestion de la plupart des univer-sités. Les privilèges d'une autre époque que s'octroient certains recteurs et administrateurs sont en partie financés par les frais de scolarité. Il en est de même pour les mauvais investisse-ments. Comme exemple, il suffit d'évoquer la construction pha-raonique d'un campus au coeur de Montréal dont les coûts se sont élevés à plus de 200 mil-lions d'euros et qui, à l'heure ac-tuelle, demeure une coquille vide !

La radicalisation et l'élargisse-ment du mouvement observés après l'adoption de loi 78 s'ex-pliquent également par le très mauvais souvenir laissé dans la

population québécoise par une autre loi spéciale, beaucoup plus liberticide, celle des Mesures de guerre. Elle est adoptée et ap-pliquée en octobre 1970 par le Gouvernement canadien après que le Front de Libération du Québec eut enlevé deux person-nalités. Résultats : l'armée ca-nadienne se déploie dans les grandes villes et près de 500 personnes soupçonnés de sym-pathies indépendantistes sont arrêtées et détenues - certaines pendant plusieurs mois - sans autres formes de procès. Un choc profond dans un pays où l'armée est quasiment invisible (pas de défilé militaire lors des fêtes nationales du Québec et du Canada, ni de soldats dans les gares) et où les Droits de l'Homme sont globalement bien respectés (même si l'actuel et réactionnaire gouvernement conservateur canadien les fait reculer à vitesse grand V).

Ce n'est pas la première fois que la jeunesse québécoise s'oppose massivement à des lois qu'elle considère dans sa majorité comme iniques. Il y eut en particulier le refus des conscriptions votées par le Par-lement à la fin des deux guerres mondiales. Refusant de se bat-tre sous commandement britan-nique pendant la boucherie de 14-18 pour aider une Angleterre qui les occupait et une France qui les avait abandonnés, des milliers de jeunes insoumis qué-bécois se réfugièrent dans les bois. Et ce ne fut pas que des révoltes individuelles. Début 1918, les manifestations contre la conscription se multiplient. Le

1er avril, à Québec, l'armée tire dans le tas et tue quatre per-sonnes.

Remontons encore dans le temps. Nous sommes en 1837. Des Canadiens français s'ar-ment pour tenter de se libérer du joug colonial britannique. C'est la Révolte des Patriotes. La seule tentative militaire d'en-vergure pour obtenir l'indépen-dance de ce que l'on appelait alors le Bas-Canada (aujourd'hui le Québec ; le haut-Canada étant devenu l'Ontario). C'est un échec. Inférieur en nombre et mal armés les Patriotes sont dé-faits et plusieurs de leurs chefs pendus en 1838. Quel rapport avec le Printemps érable me di-rez-vous ? C'est le sociologue québécois Stéphane Kelly qui répond dans Le Devoir du 2 juin (et repris dans l'excellent dossier de France-Québec de juillet 2012) :

« Il y a au Québec trois cultures politiques. La tradition libérale du Montréal impérial, anglo-phone, connecté sur l'empire américain, qui adhère au libé-ralisme et regarde le Québec francophone ébahi. Il y a le Québec conservateur, profond, hors Montréal. Il y a le Québec républicain, le Grand Montréal francophone, qui considère que le peuple peut manifester. Quand on regarde quels cégeps sont dans le mouvement, étran-gement, on retrouve les circons-criptions derrière Papineau (le principal chef des Patriotes ndr) en 1837. Ces trois cultures po-litiques se recristallisent en ce moment. »

C'est sans doute ce qui explique la faible participation des Québécois anglophones à ce mouvement largement incompris dans le reste de l'Amérique du Nord, les réticences qu'il suscite en région où la tradition catholique d'obéissance à la loi perdure, la présence massive de drapeaux fleurdelisés québécois lors des manifestations et les acclamations que reçoit Gabriel Nadeau-Dubois lorsqu'il déclare, avec un grand sens politique, à l'issue du défilé du 22 juillet : « Nous sommes des centaines de milliers à vouloir redonner le pays à son peuple ». Ce n'est pas pour rien que la devise du Québec est « Je me souviens ».

Ces clivages étaient déjà perceptibles lors des grandes grèves ouvrières qui ont marqué le Québec au début des années 1970. Pour les surmonter et afin de tenter de rallier à leur cause les habitants des régions, les animateurs de la CLASSE ont organisé une tournée d'été dans

une vingtaine de villes pour expliquer leurs propositions en matière d'éducation mais aussi de féminisme et d'écologie. A plusieurs reprises, des maires ou des recteurs proches des Libéraux ont tenté de les empêcher de s'exprimer. Des représentants des deux autres syndicats en lutte ont, pour leur part, ciblé une dizaine de circonscriptions pour tenter de convaincre les jeunes d'aller voter et de chasser le gouvernement sortant lors des prochaines élections.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous saurons si le mouvement étudiant s'est essouffé ou s'il repart de plus belle avec la reprise anticipée des cours le 15 août. Nous saurons aussi comment s'annoncent les élections législatives convoquées le 4 septembre par Jean Charest qui espère le soutien des non-francophones, des seniors et des partisans de l'ordre et de l'augmentation des frais de scolarité pour conserver le pouvoir et imposer sa décision

aux étudiants. Ce qui est sûr, c'est que le Québec, aux yeux de ses habitants et à ceux du reste de monde, ne sera plus le même qu'avant ce printemps porteur d'espoirs pour tout un peuple et toute une génération. ▲

Sylvain Garel,  
co-président du groupe EELV  
au Conseil de Paris

*PS : Fin juin, au nom du groupe des éluEs EELV au Conseil de Paris que j'ai l'honneur de coprésider, j'ai déposé un voeu de soutien aux étudiants québécois. A la surprise générale et alors que des militants socialistes avaient, à nos côtés, participé quelques jours plus tôt au premier rassemblement de solidarité parisien avec ce mouvement, le Maire de Paris s'est violemment opposé à ce voeu qui a été repoussé avec la complicité de la Droite qui n'a pas participé au vote. Le fait que, moins d'un mois après, Bertrand Delanoë, en déplacement à Québec, ait été décoré par Jean Charest éclaire ce refus et cette animosité...*

## BIOPIRATERIE : LE NOUVEAU COLONIALISME

Pour faire avancer le travail du Parlement européen sur le sujet de la biopiraterie, Catherine Grèze a obtenu la rédaction d'un rapport

formulant des recommandations. Ce travail sera présenté début septembre, mais pour Planète Verte, Catherine nous en dévoile les grandes lignes.

Dans une forêt reculée, des Indiens accueillent, amusés, un touriste de passage qui, les yeux ronds, découvre les plantes et autres baies miraculeuses qui

soignent les maux de cette communauté. Puis il repart, quelques échantillons en poche. L'homme n'a rien d'un touriste et, une fois de retour dans son laboratoire, dont les robots peuvent étudier jusqu'à 100 000 échantillons par jour, il décompose la plante. Et enfin, il dépose le brevet. Cette invention maintenant, c'est lui. Les centaines de personnes qui s'étaient transmis ce précieux héritage, l'avaient amélioré au fil du temps, soudain tout cela n'existe plus. Du moins, aux yeux du droit.

Cherchez l'erreur : 90% du patrimoine biologique mondial se trouve dans les pays dits « en voie de développement », quand 97% des brevets sont détenus par les pays industrialisés. Pourquoi ? Simplement parce que les savoirs ancestraux sont, dans le monde entier, pillés par de grandes firmes privées oeuvrant dans le génie génétique. Que ce soit dans la pharmacologie, l'agroalimentaire, la cosmétologie, les peuples indigènes se voient spoliés par des structures dont les moyens, y compris juridiques, les dépassent. Or toute entreprise ou université accusée de biopiraterie vous répondra invariablement : « Pas du tout, nous ne faisons que de la bioprospection ! » Bioprospection ? Le terme désigne le fait de chercher de nouveaux « principes stables » permettant de lutter contre des maladies modernes peu ou pas soignées. Si chercher est une bonne chose, piller en est une autre. Frontière souvent floue, qui est alors tranchée par le juge.



Nous devons enrayer ce phénomène que Vandana Shiva appelle « colonisation des savoirs ». Pourquoi ? D'une part car dans cette ruée vers l'or vert, la biodiversité paie souvent le prix fort. Dans certains pays, une plante est cultivée massivement car sa production synthétique coûte trop cher. Toute l'économie régionale dépend alors de l'entreprise qui l'achète. Et lorsque l'entreprise décide de ne plus l'exploiter, comme ce fut le cas au Cameroun pour un médicament présumé contre le sida, c'est toute l'agriculture qui s'effondre. Ou bien la plante est surexploitée et au bord de l'extinction. Autre motif d'enrayer la biopiraterie : un certain M. Proctor s'est rendu au Mexique et y a découvert que des haricots jaunes étaient cultivés depuis des générations. Il en a importé aux Etats-Unis, les a plantés et a déposé le brevet. Bilan, les producteurs mexicains devaient... payer des royalties à M. Proctor pour exporter ! Les exemples de ce type sont innombrables.

Alors que peut-on faire ? D'abord s'appuyer sur ce qui existe. La Convention sur la diversité biologique, signée en 1992 à Rio lors du Sommet de la Terre et ratifiée par 168 pays, reconnaît (article 8j) l'apport des populations autochtones dans le main-

tien de la diversité biologique, impose un consentement préalable en connaissance de cause des populations qui doivent être informées de l'utilisation des ressources génétiques et garantit « un partage juste et équitable de ses ressources génétiques ». Il existe d'autres textes, comme la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ou la convention 169 de l'OIT (non ratifiée par la France). Faire appliquer ces textes est une avancée, mais il nous faut aller plus loin. Les revendications des pays en développement sont, sur le principe, plutôt simples : rendre l'octroi de brevet dépendant d'une obligation de divulguer l'origine des ressources génétiques ou savoirs traditionnels en question.

D'un côté, les pays en développement doivent mettre en place un cadre juridique adéquat en matière d'accès et de partage des avantages. De l'autre les pays industrialisés doivent prévoir des mécanismes efficaces garantissant un partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. Enfin, du point-de-vue de l'Union, il faut faire en sorte que le Protocole de Nagoya soit ratifié, réformer le système de propriété intellectuelle pour soutenir l'obligation de divulgation et protéger les savoirs traditionnels, ce qui implique une pleine reconnaissance des droits des peuples autochtones. Une nouvelle éthique internationale à inventer. ▲

Catherine Grèze,  
eurodéputée EELV



## NON À LA RÉPRESSION MEURTRIÈRE DES OPPOSANTS À LA MINE DE CONGA AU PÉROU !



**Communiqué de presse EELV  
du 9 juillet 2012**

Europe Ecologie Les Verts (EELV) condamne avec indignation la répression meurtrière menée par les autorités péruviennes contre le puissant mouvement social qui s'oppose à l'ouverture d'une gigantesque mine d'or et de cuivre à Conga, près de Celendin, dans la région de Cajamarca, au Nord du Pérou.

5 manifestants ont en effet été tués par balles par l'armée et la police cette semaine à Celendin, et une vingtaine d'autres gravement blessés, alors que le leader de la contestation et du mouvement Tierra y Libertad, le père Marco Arana, a été brièvement emprisonné et que l'état d'urgence a été proclamé pour 30 jours dans les régions de Celendin, Hualgayoc et Cajamarca où des centaines de militaires ont été envoyés depuis six mois.

EELV demande au gouvernement péruvien et au président Ollanta Humala de cesser leur

politique répressive et d'interdire immédiatement l'usage d'armes léthales contre les opposants qui manifestent depuis la fin de 2011 de façon pacifique et légitime contre le projet Conga. Celui-ci a été approuvé par le président, contrairement à ses promesses de campagne. Il constitue le plus grand projet minier du pays et il menace gravement l'écosystème hydrique de la région ainsi que l'accès à l'eau potable de ses habitants, qui constitue un droit fondamental et une partie intégrante des droits de l'Homme, selon la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 28 juillet 2010.

Le projet Conga doit en effet détruire 4 lacs d'altitude qui constituent une réserve d'eau essentielle pour les nappes phréatiques et les fleuves de la région.

De surcroît l'usage de cyanure dans la méthode d'extraction de l'or, déjà utilisée par Yanacocha depuis 18 ans dans sa mine de Cajamarca, pollue le bassin hydrographique sans retombées

économiques pour la population de la région qui demeure l'une des plus pauvres du pays. C'est pourquoi les autorités politiques régionales ont manifesté leur refus de cette mine ainsi que les populations autochtones qui n'ont pas été consultées. Une grève générale fin 2011, une occupation du site brutalement réprimée et une « marche de l'eau » qui a rassemblé en février 2010 des milliers de protestataires de Celendin à Lima s'en sont suivies jusqu'à la répression sanglante de ces derniers jours.

Catherine Grèze, députée européenne d'EELV, s'est constamment montrée en pointe pour exprimer la solidarité d'EELV au légitime refus du projet Conga par le peuple péruvien. EELV réitère sa demande aux autorités péruviennes de mettre fin au dangereux projet Conga et à la scandaleuse répression de ses opposants. ▲

Elise LOWY,  
Jean-Philippe MAGNEN,  
Porte-parole d'EELV

## LA JAN SATYAGRAHA APPROCHE À GRANDS PAS



« Dans un monde globalisé, c'est facile de voyager. La technique et le capital se retrouvent à cette échelle pour exploiter toutes les ressources. Mais le profit ne revient pas aux peuples. Il est gardé par une petite minorité et exporté. Résultat : plus de pauvreté, plus de migrations vers les villes et plus de violence. Ca se passe en Inde et ça se passe partout ailleurs. Les villes deviennent de plus en plus laides et les villages deviennent invivables. Alors comment renverser ce processus ? » Rajagopal P.V, Genève, septembre 2011

Le 2 octobre 2012 : c'est dans un peu moins de deux mois maintenant que débutera en Inde la phase finale de la « Jan Satyagraha », ou « action du peuple pour la vérité », grande marche non violente pour l'accès à la terre et la justice sociale, organisée par le mouvement indien Ekta Parishad. Cette marche, d'un peu plus de 350

km entre Gwalior et Delhi, a l'ambition de rassembler plus de 100 000 marcheurs, essentiellement des paysans sans terres indiens, mais également des militants venus du monde entier, durant près d'un mois afin de converger sur la capitale indienne. Il s'agit de demander au gouvernement de tenir enfin ses promesses en matière de réforme agraire pour les petits paysans, et plus globalement de mettre à l'agenda international la question fondamentale de l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Car la question de l'accaparement des terres est en train de devenir un des enjeux majeurs du 21<sup>e</sup> siècle.

La « course à la terre » est en effet l'un des phénomènes les plus spectaculaires et les plus néfastes de la mondialisation. L'année dernière, la FAO a publié un rapport alarmant sur ce phénomène. Celui-ci n'est pas nouveau : des investisseurs internationaux (sociétés multina-

tionales, grands agriculteurs, agro-industrie, institutions financières) achètent ou louent des terres agricoles dans d'autres pays afin d'externaliser leur production alimentaire ou de produire d'autres biens, tels que les biocarburants, nécessitant d'importantes surfaces. Cela se passe principalement dans les pays du Sud, où le droit foncier se montre plus souple face aux importantes sommes d'argent proposées par de grands investisseurs internationaux. Mais ce phénomène s'accélère, et inquiète à juste titre un certain nombre d'experts, dont ceux de la FAO, quant à la sécurité alimentaire des populations. Au cours des cinq dernières années, ce sont entre 50 à 80 millions d'hectares de terres agricoles dans les pays en développement qui ont fait l'objet de négociations avec les investisseurs internationaux. Beaucoup de firmes achètent notamment des terres pour produire des biocarburants. Elles nous



expliquent alors qu'il s'agit de sortir de la dépendance aux hydrocarbures et de baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Ce serait donc au final « bon pour la planète ». Mais il s'agit d'une escroquerie intellectuelle, une de plus dans le monde merveilleux du « capitalisme vert ». On estime qu'il faut environ un hectare de terre agricole pour produire une tonne de biocarburant. Le développement des biocarburants amène donc à réduire les surfaces destinées à la production alimentaire. Et d'après notamment d'après l'ONG Oxfam, en mobilisant des terres arables pour fournir de l'essence aux voitures, les biocarburants auraient déjà mis en danger la vie de plus de 100 millions de personnes dans le monde, créant des dommages majeurs sur le cours des matières premières et surtout sur les exploitations du Sud. Pour faire simple, on préfère nourrir des bagnoles plutôt que des êtres humains. N'importe quoi !

L'Inde est moins victime de ce phénomène que certains Etats subsahariens, mais à l'intérieur de l'Etat, certaines catégories de population sont touchées de plein fouet par l'accaparement des terres pour divers projets de « développement ». Il y a le phénomène des grands barrages par exemple, bien connu maintenant grâce notamment aux travaux de la NBA (Narmada Bachao Andolan), association de défense des populations riveraines du fleuve Narmada vic-

times d'expropriation sauvage de la part des autorités afin d'ériger d'immenses barrages sur le fleuve Narmadâ. Medha Patkar en est sa charismatique porte-parole, et son combat a été popularisé à travers la planète grâce aux reportages et livres de l'écrivain militante Arundhati Roy<sup>1</sup>. Il y a également de multiples projets miniers, le sous-sol indien étant extrêmement riche, comme ceux de l'entreprise indienne Jindal Steel & Power Ltd dans l'état du Chhattisgarh. Un membre d'Ekta Parishad a d'ailleurs étudié le phénomène de très près et son rapport est consultable en Français ici.

Après l'indépendance, les gouvernements fédéraux indiens successifs ont mis fin au système foncier semi féodal des grands propriétaires terriens (les fameux « Zamindars ») et ont initié des réformes agraires à travers le pays. Mais la distribution foncière est restée encore largement inégale et les droits fonciers des paysans très peu sécurisés. Parmi ces paysans, les Adivasis (indigènes) sont parmi les plus mal lotis. Ils se sont vu privés de leurs terres par l'État pendant des années, avant que celui-ci ne commence à leur reconnaître leurs droits légitimes, car bien que pauvres parmi les pauvres, ceux-ci restent des électeurs au même titre que leurs compatriotes des classes moyennes. La reconnaissance de leurs droits finit donc par progresser lentement, mais la mise en pratique est très très longue.

En revanche, les différents gouvernements, dont l'actuel du Premier ministre Manmohan Singh (au pouvoir depuis 2004 avec le parti du Congrès) ont préféré donner la priorité au développement industriel du pays, considérant comme marginale la contribution du secteur agricole à l'économie indienne. Aucune politique volontariste de soutien à l'agriculture familiale n'a donc été mise en place, dans un pays comptant pourtant plus de 700 millions de petits agriculteurs travaillant encore à la main, c'est à dire l'immense majorité de la population.

C'est l'ensemble de ce modèle de développement absurde que s'évertuent à dénoncer Ekta Parishad et son leader charismatique Rajagopal (photo) depuis 1992.



En 2007 avec Janadesh, en faisant marcher entre Gwalior et Delhi durant 26 jours 25 000 paysans, accompagnés par des dizaines de militants de toute la planète, Ekta Parishad avait obtenu du gouvernement indien

une réforme agraire et la mise en place d'une commission chargée d'attribuer des terres aux plus démunis, ceux exclus par les projets de développement concoctés par le pouvoir central en lien avec des multinationales intéressées par le sol et le sous-sol de l'Inde. En 2012, on change d'échelle : 100 000 personnes marcheront pendant près d'un mois entre Gwalior et Delhi, en même temps que partout ailleurs sur la planète se dérouleront des actions de solidarité. Cela afin que non seulement le gouvernement indien finisse par tenir ses promesses, mais surtout pour que soit mis sérieusement à l'agenda international la question de l'accès à la terre, aux terres qui sont de plus en plus accaparées un peu partout (Afrique, Asie, Amérique Latine, Europe de l'Est) par de grands groupes agro-industriels et des multinationales en recherche de matières premières au détriment des populations locales.

Rajagopal marche déjà depuis octobre 2011 à travers l'Inde afin de mobiliser au maximum dans l'ensemble des campagnes indiennes. En France, en Europe et un peu partout sur la planète, de nombreux événements de solidarité avec la Jan Satyagraha ont lieu jusqu'à fin octobre : quelques exemples parmi d'autres :

- En France, un périple à vélo entre Nancy et Paris aura lieu du 12 au 17 octobre 2012.

- Une marche Le Croisic-Paris se déroulera du 21 septembre au 17 octobre pour une arrivée sur le parvis du Trocadéro à Paris le 17 octobre, journée internationale du refus de la misère.  
- Des repas solidaires de la marche, « the Meal », auront lieu le 15 septembre en divers lieux de la planète : Afghanistan, Allemagne, Angleterre, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Espagne, France, Guinée, Mali, Mauritanie, Palestine, Suisse, Togo, etc.

Les écologistes du monde entier, et plus spécifiquement Europe Ecologie Les Verts en France, ont pleinement vocation à soutenir la Jan Satyagraha. EELV a d'ores et déjà participé à plusieurs actions et événements d'Ekta Parishad et reçu officiellement Rajagopal tant au Sénat en octobre 2009 qu'au Parlement européen en juin 2010. Certaines personnalités du mouvement devraient donc participer à la marche en Inde en octobre prochain, dont Karima Delli, eurodéputée EELV membre de la délégation Inde au Parlement européen, son collègue et célèbre figure altermondialiste José Bové ou encore Pascal Durand, le nouveau secrétaire national d'EELV. Car la question de l'accaparement des terres et de l'accès aux ressources est un enjeu majeur pour l'écologie politique, et on peut conclure avec les mots de Mira Kamdar, cher-

cheuse à l'Asia Society de New York et auteure à succès, dans son livre Planet India : l'ascension turbulente d'un géant démocratique :

« L'Inde doit faire face à tous les problèmes essentiels de notre temps: extrême inégalité sociale, précarité de l'emploi, crise croissante de l'énergie, déficit sévère en eau, dégradation de l'environnement, réchauffement climatique, épidémie galopante de SIDA, attaques terroristes – le tout à une échelle qui défie l'imagination. [...] Si l'Inde réussit [...], elle nous aura montré comment sauvegarder notre environnement. Le pari de l'Inde est vraiment l'enjeu de ce siècle. » ▲

Benjamin Joyeux

Pour tout savoir sur la Jan Satyagraha et sur les activités d'Ekta Parishad et de ses soutiens, voir notamment:

<http://www.ektaparishad.com/>

<http://www.jan-ouest-2012.fr/>

<http://www.gandhi2012.org/>

<http://ekta-geneve.blogspot.fr/>

<http://www.binjamin.info/article-tous-en-marche-en-2012-84448885.html>

<http://www.marchecontrelamisere.fr/article-la-marche-jan-satyagraha-2012-98865439.html>

1. Lire notamment Arundhati Roy, *L'écrivain-militant, Essai Poche*, octobre 2003

2 Lire <http://ecologie.blogs.liberation.fr/euro-ecolos/2009/10/rencontre-avec-le-nouveau-gandhi.html>

3 Lire <http://www.binjamin.info/article-rajagopal-au-parlement-europeen-52520019.html>

## RUSSIE: EELV DÉNONCE L'ACHARNEMENT CONTRE LE GROUPE PUSSY RIOT



**Communiqué de presse  
d'EELV du 6 août 2012**

À Moscou, trois membres du groupe punk féministe « Pussy Riot » risquent sept ans de prison pour une chanson contre Vladimir Poutine. EELV dénonce l'acharnement contre ces trois artistes qui symbolisent les violations des droits humains en Russie.

Les trois jeunes femmes du groupe Pussy Riot ont participé le 21 février dernier à une prière punk contre le régime de Vladimir Poutine, dans la Cathédrale du Christ Sauveur à Moscou. Peu après, elles ont été arrê-

tées. Elles sont accusées de «vandalisme aggravé, d'incitation à la haine religieuse et de sabotage des valeurs et du fondement spirituel du pays».

Les jeunes femmes se sont déclarées «non coupables» et expliquent ne pas comprendre l'acte d'accusation car leur action avait un caractère politique et non religieux. Leur action ne visait manifestement pas les croyants mais le Chef d'État russe et sa main-mise sur l'Église orthodoxe, contraire au caractère laïque de la Fédération de Russie.

Le procès est actuellement en cours et les membres des Pussy Riot risquent 7 ans de prison

pour une chanson de 3 minutes.

L'acharnement contre les Pussy Riot montre la crainte du pouvoir russe face à une contestation interne qui ne cesse d'augmenter. EELV dénonce un procès politique dont le seul objectif est d'écarter toute forme d'opposition au régime de Vladimir Poutine. Nous exigeons la libération immédiate, et conforme à la loi russe, de tous les prisonniers politiques en Russie, dont les trois membres du groupe Pussy Riot. ▲

Jean-Philippe MAGNEN,  
Porte-Parole

## VLADIMIR POUTINE ORDONNE DE NOUVELLES RÉPRESSIONS EN RUSSIE



**Communiqué de presse  
d'EELV publié le 12 juin 2012**

Le régime policier de Vladimir Poutine a franchi le lundi 11 juin une nouvelle étape dans la répression envers ses opposants, en se livrant à des perquisitions arbitraires et musclées chez une dizaine de responsables de l'opposition, dont l'activiste anti-corruption Alexeï Navalny, le leader du Front de gauche Sergueï Oudaltsov, le dirigeant du mouvement Solidarité Ilia Iachine, ou encore la présentatrice vedette de la télévision russe Xénia Sobtchak.

Cette opération de répression s'est de plus accompagnée de

nombreuses arrestations de participants à la grande manifestation du 6 mai dernier, qui risquent de fortes peines de prison. Par ailleurs, une nouvelle loi réprimant les manifestants a été promulguée par Vladimir Poutine vendredi dernier. Ceux-ci s'exposent désormais à des amendes démesurées de plusieurs milliers d'euros pour avoir appelé ou participé à des manifestations.

Cette « terreur » d'État a pour objectif d'empêcher par tous les moyens la contestation du régime du président Poutine, réélu de façon contestée en mars dernier pour un troisième mandat présidentiel, après ceux effectués de 2000 à 2008 suivis d'un

intermède de quatre ans comme Premier ministre. Le régime actuel, qui doit affronter une contestation sans précédent, semble prêt à tout pour conserver le pouvoir.

Europe Écologie Les Verts, en solidarité avec l'opposition russe et ses actions pacifiques, appelle toutes celles et ceux qui soutiennent la démocratie en Russie à venir manifester ce mardi 12 juin 2012 à partir de 18h30 en face de l'ambassade de Russie à Paris. ▲

Pascal DURAND



## LA TUNISIE, NOUVELLE MECQUE DE L'ALTERMONDIALISME ?

« La pire des démocraties est de loin préférable à la meilleure des dictatures »  
Ruy Barbosa, écrivain brésilien

Du 12 au 18 juillet, s'est déroulée à Monastir, charmante station balnéaire de 60 000 habitants de l'Est de la Tunisie, l'assemblée préparatoire du Forum Social Mondial de l'année prochaine. Du 24 au 27 mars 2013, le prochain FSM devrait se dérouler à Tunis. Et ce choix ne doit rien au hasard !

Ah la Tunisie, son climat si agréable, à la plage comme pour les affaires (du moins pour certains sous Ben Ali), son parfum de jasmin, et depuis un an et demi maintenant son processus révolutionnaire en cours, scruté à la loupe par l'ensemble des pays arabes, et bien au delà. Depuis le 14 janvier 2011, date de la fuite vers l'Arabie Saoudite du sinistre Ben Ali après trois semaines d'insurrection populaire dans tout le pays, la Tunisie se cherche un système institutionnel démocratique susceptible de répondre enfin aux aspirations du peuple tunisien. "Dignité, liberté et égalité" pourrait en être le tryptique matriciel, mais la Tunisie continue à se chercher en ce mois de juillet 2012. Une chose est sûre, palpable tant



dans les meetings qu'aux terrasses des cafés, c'est que la parole s'est libérée. Et elle ne semble plus vouloir être de nouveau confisquée. Le mouvement altermondialiste, qui se cherche un nouveau souffle face aux perpétuelles évolutions du système économique mondial, ne pouvait pas se permettre de passer à côté des événements en cours en Tunisie.

En avril 2011, à peine trois mois après la chute du régime bénaliste, une semaine de visite avait été organisée sur les lieux symboles de la « révolution de la dignité » : Kasserine, Fériana, Gafsa, etc., plusieurs organisations proches ou parties intégrantes des Forums sociaux mondiaux (j'y étais pour Europe Ecologie Les Verts) avaient été conviées à y rencontrer les militants locaux et les familles des « martyrs » de la révolution.

Quinze mois plus tard, les différentes structures composant le FSM ont tenu à organiser sur place, à Monastir, une « assemblée préparatoire », sorte de répétition générale, du Forum Social Mondial de 2013. Quelques 1600 personnes de tous horizons se sont réunies pendant six jours afin d'échanger sur un très grands nombres des problématiques tant locales que globales de notre temps, sous un soleil de plomb, chargé d'un léger parfum insurrectionnel. J'y étais invité au titre de la commission Transnationale d'EELV.

Si l'ensemble des réunions n'ont pas toutes été suffisamment décisionnelles pour permettre le calage de l'organisation concrète pour l'année prochaine, après une semaine passée sur place, mon bilan personnel est plutôt positif. De l'ensemble des débats ressort une problématique qui tourne en boucle : Islam et politique, ou plus précisément Islam et démocratie. En Tunisie, le parti Ennahdha, issu des Frères musulman, est le grand vainqueur des premières élections libres du pays d'octobre 2011. Disposant de 89 places à l'assemblée constituante (sur 217 membres), d'un premier ministre et de nombreux ministres, les Islamistes

d'Ennahdha constituent sans conteste la première force politique du pays. Vus bien trop souvent simplement comme des Islamistes par les Etats européens, dont notamment la France, l'ancienne puissance coloniale et tutélaire, le parti Ennahdha est traversé de contradictions complexes empêchant les réflexions simplistes et la paresse intellectuelle trop souvent en cours notamment dans les « cénacles parisiens ».

Première leçon, la plupart des éditocrates, doxosophes, politologues de salon et acteurs politiques français se sont tellement compromis durant le régime de Ben Ali qu'il vaut mieux aujourd'hui qu'ils retournent sept fois leur langue dans la bouche avant de parler de nouveau du pays du jasmin. Les compromissions tant décriées de l'ancien pouvoir sarkozyste désormais dans l'opposition ne doivent par faire oublier que c'est l'immense majorité du champ politico-médiatique qui s'est rendue complice du régime mafieux de Zine el-Abidine Ben Ali. Au pouvoir du 7 novembre 1987 jusqu'au 14 janvier 2011 (et désormais condamné

depuis jeudi dernier par contumace à perpétuité pour complicité de meurtres), celui-ci n'aurait jamais tenu aussi longtemps sans l'appui de la France, droite et gauche confondues. Un livre de deux journalistes de Média-part, Lénaïg Bredoux et Mathieu Magnaudeix, décrit particulièrement bien les lamentables relations franco-tunisiennes de ces deux dernières décennies : Tunis Connection.

Au prétexte d'une nécessaire barrière contre « l'intégrisme islamiste », tétanisés par les événements des années 90 et la terrible guerre civile du grand voisin algérien, et son lot de dégâts collatéraux comme les attentats à la station St Michel à Paris (8 morts et 117 blessés) le 25 juillet 1995, les différents gouvernements français et l'intelligentsia parisienne ont fermé les yeux sur les dérives de plus en plus déplorables du clan Ben Ali-Trabelsi. De la fameuse phrase de Jacques Chirac<sup>1</sup> aux piteuses déclarations de Michèle Alliot-Marie dans l'enceinte de l'Assemblée nationale<sup>2</sup>, en passant par les propos scandaleux de l'ancien président du FMI Dominique

Strauss Kahn<sup>3</sup>, nous nous sommes coupés de la société réelle tunisienne, celle qui s'exprimait dans le bassin minier de Gafsa bien plus que sur les plages dorées d'Hammamet et de Djerba. Nous avons été médiocres et aveuglés par notre grille de lecture paresseuse, « mieux vaut un régime autoritaire que des Islamistes au pouvoir ». Ce n'est pas faute d'avoir manqué d'avertissements de la part des opposants tunisiens particulièrement bien présents à Paris. Mais Lénaïg Bredoux et Mathieu Magnaudeix expliquent très bien tout cela dans leur livre.

On parlait donc beaucoup d'Islam et de politique dans les locaux de la faculté flambant neuve de biotechnologies, dans les couloirs de l'hôtel Esplanade ou dans les salles de la municipalité de Monastir. De plus, sans concertation aucune, se tenait en même temps à Tunis (du 12 au 16 juillet) le Congrès d'Ennahdha<sup>4</sup>, en présence de milliers de militants. Face à tout cela, voir le champ politique tunisien actuel sous le seul prisme du péril salafiste apparaît tout de même nettement réducteur.

1 « Le premier des droits de l'homme c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup de pays », Jacques Chirac en visite officielle en Tunisie en décembre 2003.

2 « Nous proposons que le savoir-faire qui est reconnu dans le monde entier de nos forces de sécurité permette de régler des situations sécuritaires de ce type. » Michèle Alliot-Marie, alors ministre des affaires étrangères, en séance à l'Assemblée nationale le 11 janvier 2011, à propos des manifestations réprimées dans le sang par le régime de Ben Ali.

3 En visite officielle le 18 novembre 2008 à Carthage, Dominique Strauss-Kahn avait félicité le président Zine el-Abidine Ben Ali pour la pertinence de ses choix économiques et politiques : « Le jugement que le FMI porte sur la politique Tunisienne est très positif et je n'ai pas de crainte pour l'année prochaine. Même si à l'échelle de la planète ça ne va être facile, en Tunisie les choses continueront de fonctionner correctement. »



# Proche et Moyen Orient

46

Mais les débats de l'assemblée préparatoire à Monastir ne se sont pas du tout limités à cela. On a également beaucoup parlé de migrations, surtout les deux premiers jours, autour de Boats4People : le Vendredi 13 juillet par exemple, dans un amphithéâtre bondé des locaux flambants neufs de l'université de Biotechnologies de Monastir, défilent les intervenants pour l'assemblée générale de Boats4People, alors que la chaleur monte dangereusement et que l'air se raréfie. A l'image du Bateau pour Gaza l'année dernière, envoyé en mer vers la Bande de Gaza pour dénoncer par une campagne internationale l'enfermement de millions de palestiniens par Israël, Boats4People envoie un bateau faire le tour de la Méditerranée pour dénoncer le sort fait aux migrants qui tentent de traverser la mer pour se rendre sur le sol européen. Arrivé de Palerme (Sicile), le bateau est resté à quai plusieurs jours dans le port de Monastir.

Des femmes tunisiennes qui ont perdu certains de leurs fils en mer brandissent devant l'assemblée leurs portraits en témoignant, des trémolos dans la voix. Une vague d'émotion et de



frissons parcourt la salle. Ces deux femmes qui témoignent ne savent même pas ce que sont devenus leurs fils. Comment pouvoir espérer faire son deuil dans ces conditions ? C'est tout simplement atroce. L'Union européenne et son agence Frontex sont coupables au minimum de non assistance à personne en danger. Ces femmes ont même des photos de leurs fils qui seraient à Lampedusa mais n'ont aucune nouvelle. Le soir même une conférence de presse est organisée par Boat4People du côté de Ksibet, à l'extérieur de la ville. Sur place a lieu une performance artistique de cinq gillards entièrement peinturlurés en blanc, qui marchent en se traînant tels des esclaves, symbolisant la souffrance des migrants, avant que trois bateaux n'entrent ensuite dans le port sous les applaudissements de la foule venue nombreuse, tandis que l'on sort des lampions que l'on enflamme avant de les laisser s'envoler, en hommage aux milliers de morts innocents avalés par les eaux bleues implacables de la Méditerranée. Une liste des disparus en mer est disposée sur le sol, avec les noms de celles et ceux dont on a pu retrouver une trace, et chacun des noms est inscrit sur un des lampions volants. Une conférence de presse de Boats4People est ensuite organisée sur le côté du Port. Cette action aura permis de mettre des mots sur les souffrances endurées par les migrants, morts anonymes comme survivants, et les membres de leur famille face à cette effroyable machine à



broyer l'humanité que constituent l'espace Schengen et ses frontières.

Autre moment fort de cette assemblée préparatoire, le dimanche 15 juillet au soir, avec l'organisation d'une rencontre-débat entre jeunes des nouveaux mouvements de contestation ayant émergé partout sur la planète ces dernières années, face à la crise financière internationale. Occupy Wall Street (Canada et Etats-Unis), Y'en a marre (Sénégal), un mouvement indien de lutte contre la corruption, les jeunes révoltés de Tunisie, etc. Le représentant de Y'en a marre a été particulièrement applaudi, suite à son intervention virulente contre le pouvoir sénégalais d'Abdulaye Wade, défait par Macky Sall aux dernières élections présidentielles sénégalaises de mars dernier. Le FSM offre à tous ces mouvements hétérogènes une plateforme commune de discussions permettant la mise en commun des expériences et les alliances éventuelles pour accentuer les révoltes face aux politiques néo-

# Proche et Moyen Orient

47

libérales en cours un peu partout sur la planète. Luttés contre l'augmentation des frais de scolarité (Québec ou Chili), luttés pour la liberté, la dignité et la démocratie (printemps arabes, Sénégal, etc.), luttés pour moins d'austérité et plus de solidarité (les « Indignés » espagnols, grecs, portugais, des Balkans, etc.), luttés pour l'accès aux ressources contre la prévarication des firmes multinationales (les paysans sans terres en Inde, en Amérique Latine, etc.), tous ces combats ont un point commun : le refus de la fatalité du système économique mondial, qui réclame en permanence son lot de privatisations et de profits au détriment des populations. Au bout de plus de deux heures d'échanges fructueux, ces indignés de tous horizons se rejoignent sur la terrasse de l'hôtel Esplanade afin d'écouter un peu de musique révoltée des militants sénégalais de « Y'en a marre ».

Lundi 16 et mardi 17 juillet, le Conseil international du FSM, l'assemblée décisionnelle du processus des forums sociaux, se réunit toute la journée dans la grande salle de la municipalité de Monastir, afin de préparer les prochaines échéances. Les différentes commissions du Conseil, la commission « communications et mobilisation », la commission « méthodologie » et la commission « ressources » se réunissent avant de faire chacune le compte-rendu l'après-midi de l'ensemble de leurs échanges. On y voit ainsi un peu plus clair mardi en fin de journée

sur la suite des événements : le Forum Social Mondial 2013 aura bien lieu à Tunis l'année prochaine, vraisemblablement du 23 au 28 mars. Confirmation en a été faite par le Premier ministre tunisien Hamadi Jebali lors d'une rencontre avec des représentants du Conseil international le 16 juillet au matin.

Cette assemblée préparatoire fut donc particulièrement riche et instructive. Un grand merci à tous les organisateurs pour leur dévouement et leur professionnalisme tout au long de ces journées où, cahin caha, malgré des difficultés organisationnelles ponctuelles, tout s'est très bien passé. Une petite pensée pour Amel, Mégane, Fadwa, Hocine, Adwa, Mathieu, Line, Taoufik, Karine et toutes celles et ceux qui ont permis que la rencontre de Monastir puisse avoir lieu. Bien des choses sont encore à caler pour l'année prochaine, où il risque d'y avoir plus de 20 000 personnes de toutes nationalités présentes au FSM, mais l'essentiel est là, l'esprit d'ouverture, de dialogue et d'échanges cosmopolite. Le Forum social mondial, il y a plus de dix ans maintenant, s'est formé sur l'idée de la nécessité d'une réponse politique à l'échelle globale de la « société civile » au sens large face à la globalisation financière et aux évolutions mortifères du capitalisme néolibéral. Car s'il y a bien un système économique mondial qui impose ses règles sur quasiment l'ensemble de la planète, il n'y a pas d'Etat mondial sus-

ceptible de pouvoir réguler ses errements. Or la crise écologique nécessite des réponses urgentes et globales que les acteurs politiques ont jusqu'à présent été incapables de porter. Comme le dit très bien avec ironie Immanuel Wallerstein, philosophe américain et éminent grise des altermondialistes, à propos du slogan d'Occupy Wall Street : « 99% c'est formidable, mais ce n'est pas suffisant pour faire une majorité. »

En conclusion, le processus des Forums sociaux mondiaux ne semble vraiment pas aller si mal que cela. Son manque de couverture médiatique actuelle ne signifie certainement pas son essoufflement mais bien plutôt une évolution protéiforme sans doute quelque peu difficile à analyser et à couvrir pour la presse lambda. Le FSM se diversifie, dans les régions et selon les thèmes. L'intérêt d'organiser le FSM 2013 en Tunisie marque en tous cas symboliquement l'importance de la révolution tunisienne et du processus en cours des « printemps arabes » pour le mouvement altermondialiste. Car vraisemblablement « une autre Tunisie est possible » dans un « autre monde possible ». ▲

Benjamin Joyeux,  
juillet 2012

## EN SYRIE, LE STATU QUO VAUT SOUTIEN !

Communiqué de presse  
d'EELV publié le 4 juin 2012

Avec le massacre de Houla, dans lequel 108 personnes dont 49 enfants ont péri le 25 mai dernier, la répression a atteint un nouveau palier en Syrie. Il n'est aujourd'hui plus possible de regarder passivement un tyran massacrer son propre peuple.

En Syrie, le statu quo constitue un soutien implicite à la répression sauvage mise en oeuvre par Bachar el-Assad.

Tous les moyens doivent désormais être mis en oeuvre pour obtenir l'arrêt immédiat de la répression puis dans un second temps, l'instauration d'une véritable démocratie en Syrie.

À l'occasion de la visite du président russe en France le vendredi 1er juin, François Hollande a affirmé la position française pour une intervention en Syrie sous l'égide de l'ONU et a ouvert la possibilité d'une solution politique en rappelant «qu'il n'y aura de sortie à cette situation qu'avec le départ de Bachar el-Assad».

Europe Écologie Les Verts soutient la position énoncée par le président de la République.



Cependant, une intervention sous l'égide des Nations unies nécessite l'accord de la Russie et de la Chine, qui à ce jour n'est toujours pas acquis, or il y a urgence.

- Europe Écologie Les Verts demande la mise en place d'un fond spécial de soutien à la Syrie à la hauteur des enjeux.

- La France doit fournir une aide matérielle à la société civile syrienne et en particulier à tous ces journalistes-citoyens qui risquent leur vie tous les jours pour faire connaître au monde ce qui se passe en Syrie. Pendant la révolution égyptienne, Google avait fait don de moyens de communication aux militants qui envoyaient des images et des vidéos. EELV appelle à la création d'un fond public/privé de soutien en dons financiers et en nature qui soit géré en toute transparence et

en lien avec l'opposition syrienne.

- La Russie prétend qu'elle ne soutient pas le régime de Bachar el-Assad mais une solution politique. EELV souhaite ainsi qu'il soit officiellement demandé à la Russie de faire parvenir de l'aide humanitaire en Syrie. Des observateurs devraient pouvoir se rendre en Syrie afin de s'assurer que les aides humanitaires sont réellement destinées à celles et ceux qui ont le plus besoin.

- L'expulsion de France de l'ancienne ambassadrice syrienne considérée comme persona non grata doit pouvoir être effective. EELV dénonce l'instrumentalisation des institutions internationales telle l'UNESCO par le régime syrien, afin de permettre à son ancienne ambassadrice de demeurer sur le sol français. La France devra initier une réflexion sur une réforme des statuts de l'UNESCO afin de ne pas permettre à des régimes dictatoriaux qui tuent leur propre peuple d'y siéger impunément. ▲

Pascal DURAND

## LA PERLE ET LE COLONEL, RÉFLEXIONS SUR LES RÉVOLUTIONS ARABES, PAR BERNARD DREANO



Le « printemps arabe » qui fleurit de l'Atlantique au Golfe a pris par surprise les gouvernements, les analystes et autres experts. Si chaque pays arabe possède son histoire propre, si les mouvements y sont fort divers, on retrouve des constantes, des traits communs, des influences que cet ouvrage permet de décrypter et de rendre visibles.

Écrire sur un moment de l'histoire en train de se faire n'est pas sans difficulté, notamment d'interprétation. Mais à la lecture de cet essai on acquiert la certi-

tude que le mouvement pour la démocratisation, l'égalité des droits, la justice sociale, apparu au grand jour en 2011 dans les pays arabes, va se poursuivre sur une longue période, au-delà des aléas, régressions et allers-retours conjoncturels ou locaux.

Ce livre est nourri des idées et des actions, des mouvements sociaux et politiques anciens et nouveaux, des paroles et témoignages d'hommes et de femmes en lutte, de ceux qui sont devenus célèbres, comme Tawaful Karman, la jeune journaliste et militante yéménite prix Nobel de

la Paix 2011, ou restés méconnus, comme la foule des anonymes manifestant sur la Place de la Perle.

Postface de Gustave Massiah, membre du Conseil international du Forum social mondial.

Bernard Dreano est co-président du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) et fondateur de l'Assemblée européenne des Citoyens, branche française du réseau international Helsinki Citizens' Assembly. ▲

# Planète Verte

Imprimée à Paris en juillet 2012

Pour toute information sur la commission Transnationale d'Europe Écologie Les Verts,  
rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://transnationale.eelv.fr>

Ou veuillez contacter Benjamin Joyeux au 06 78 55 35 68  
ou à l'adresse suivante : [benjamin.joyeux@eelv.fr](mailto:benjamin.joyeux@eelv.fr)

